



**Invitation | Atelier Thématique**  
**Visioconférence**

**Que reste-t-il dans nos poubelles ?**  
Enjeux | Témoignages

**#46**

**Mardi 11 avril 2023 < 9h à 12h**



- ORD&EC  
Céline GIDEL  
[observatoire-dechets@mregionsud.fr](mailto:observatoire-dechets@mregionsud.fr)
- Pierre-Emmanuel PAPINOT  
[pepapinot@mregionsud.fr](mailto:pepapinot@mregionsud.fr)
- REGION / Arthur DE CAZENOVE  
[adecazenove@mregionsud.fr](mailto:adecazenove@mregionsud.fr)

Contexte | Témoignages | Echanges et Débats

Atelier réalisé dans le cadre  
du projet européen  
LIFE IP SMART WASTE

## Atelier Thématique #46

# Que reste-t-il dans nos poubelles ?

Contexte | Enjeux | Témoignages

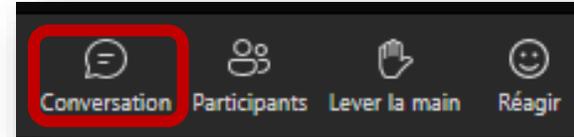
Mardi 11 avril 2023

# EMARGEMENT

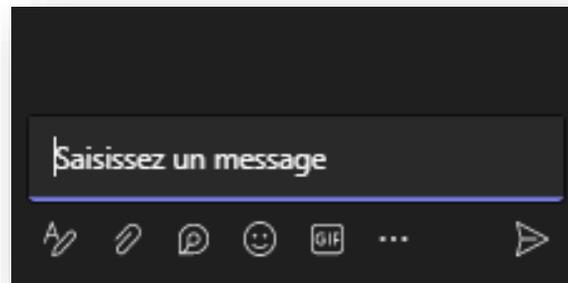


## Atelier #46 - Que reste-t-il dans nos poubelles ?

- Utiliser le « **tchat/fil de discussion** »



- Tous les participants doivent émarger** dans le tchat en précisant leur nom, fonction et structure pour le compte rendu (ex : Arthur de CAZENOVE, Responsable Unité Etudes et Projets, Région SUD)



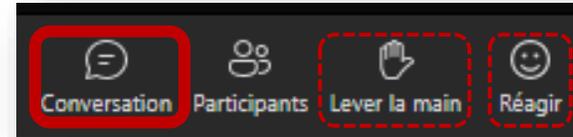
Merci de votre compréhension

En cas de problèmes techniques, contacter  
[nviziale@maregionsud.fr](mailto:nviziale@maregionsud.fr)

# QUESTIONS-RÉPONSES EN VISIOCONFÉRENCE



- Utiliser le « **tchat** » ou **demander la parole**



- Si possible **penser à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple : « REGION – Comment/pourquoi/... ? »
- Vous pouvez également **transmettre des informations** en lien avec l'atelier avec les participants par exemple en postant un lien internet



- Les animateurs et intervenants répondront à certaines questions directement sur le chat
- Les animateurs suivent en direct le « chat » afin de **poser vos questions aux intervenants**, et ils informent des demandes de prises de parole (main levée)
- Les échanges du « chat » et les prises de parole permettront de compléter la synthèse de l'atelier

Enfin lorsque vous n'intervenez pas, merci de veiller à éteindre votre micro



Merci de votre participation

# Le déroulé de la matinée



**9h00 < 9h40**

## **Propos introductifs**

- REGION SUD – Arthur de CAZENOVE
- ADEME – Odile POULAIN
- CITEO – Julien LOUBET-LOCHE

**9h40 < 10h00**

## **Que reste-t-il dans nos poubelles ?**

- ORD&EC – Céline GIDEL

**10h00 < 11h30**

## **Comment les caractérisations peuvent-elles être des outils de pilotage ?**

- UNIVALOM – Marion KOBER
- SYDEVOM – Marion TIRABOSCHI
- CC ALPES PROVENCE VERDON – Agnès DUSAUTOIS
- CC CŒUR DU VAR – Lucile QUIGNON
- CC SISTERONNAIS BUECH – Benjamin TOCON

**11h30 < 11h45**

## **Propos conclusifs**



---

# Propos introductifs

---

# Un contexte et des enjeux régionaux bien spécifiques



# Depuis 2020, les Régions assurent la « Coordination des actions en matière d'Economie circulaire »



**LOI NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015** transférant la compétence de planification des déchets aux Régions en leur confiant la responsabilité d'élaborer un **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)** à vocation intégratrice (transports, biodiversité, énergie, déchets, agriculture...) et prescriptive

**LOI AGEc n° 2020-105 du 10 février 2020** relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire conférant aux Régions la coordination et l'animation des actions conduites par les différents acteurs en matière d'économie circulaire (chef de filât), notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale. Elle **définit** également **les orientations en matière de développement de l'économie circulaire**, notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale

Des **perspectives** pour identifier les **besoins régionaux en équipements de gestion sur 12ans !**

# Des objectifs très ambitieux de recyclage et donc des limites pour les capacités de stockage des déchets résiduels, ce qui reste dans nos poubelles...



- **Augmenter** la quantité de déchets faisant l'objet d'une **valorisation sous forme de matière, notamment organique**, en orientant vers ces filières de valorisation, respectivement, **55 % en 2020** et **65 % en 2025 des déchets non dangereux non inertes**, pour les Déchets Ménagers et Assimilés « 55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035 (mesurés en masse)
- **Réduire** les **quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage de 30 % en 2020** par rapport à 2010, et **de 50 % en 2025**. Dans ce cadre, la mise en décharge des déchets non dangereux valorisables est progressivement interdite

# La planification régionale fixe des limites aux capacités de stockage, elles sont déjà mis en œuvre et effectives sur notre territoire

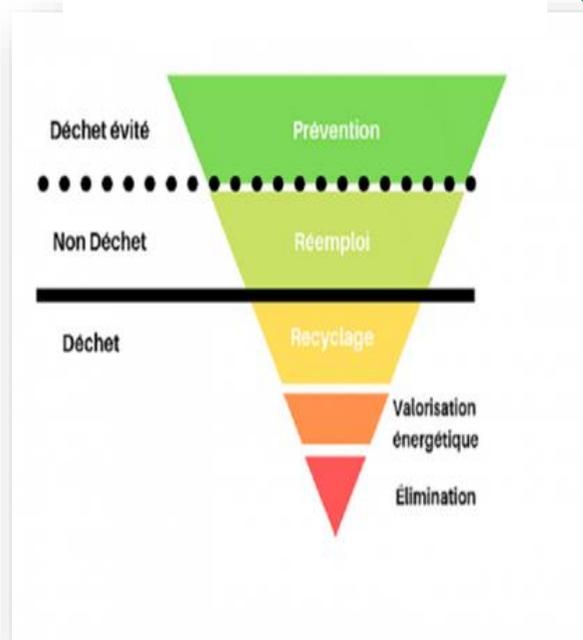


En vertu de l'article R.541-17 la **planification régionale fixe une limite aux capacités annuelles d'élimination des déchets non dangereux** (cf. 3.4.7 Limite aux capacités annuelles d'élimination des déchets non dangereux non inertes):  
**- 1 399 709 tonnes en 2020 - 999 792 tonnes en 2025.**

L'État recommande que des limites aux capacités annuelles d'élimination par stockage de déchets non dangereux **soient définies pour chacun des quatre bassins de vie**. Aussi la planification régionale fixe les limites suivantes:

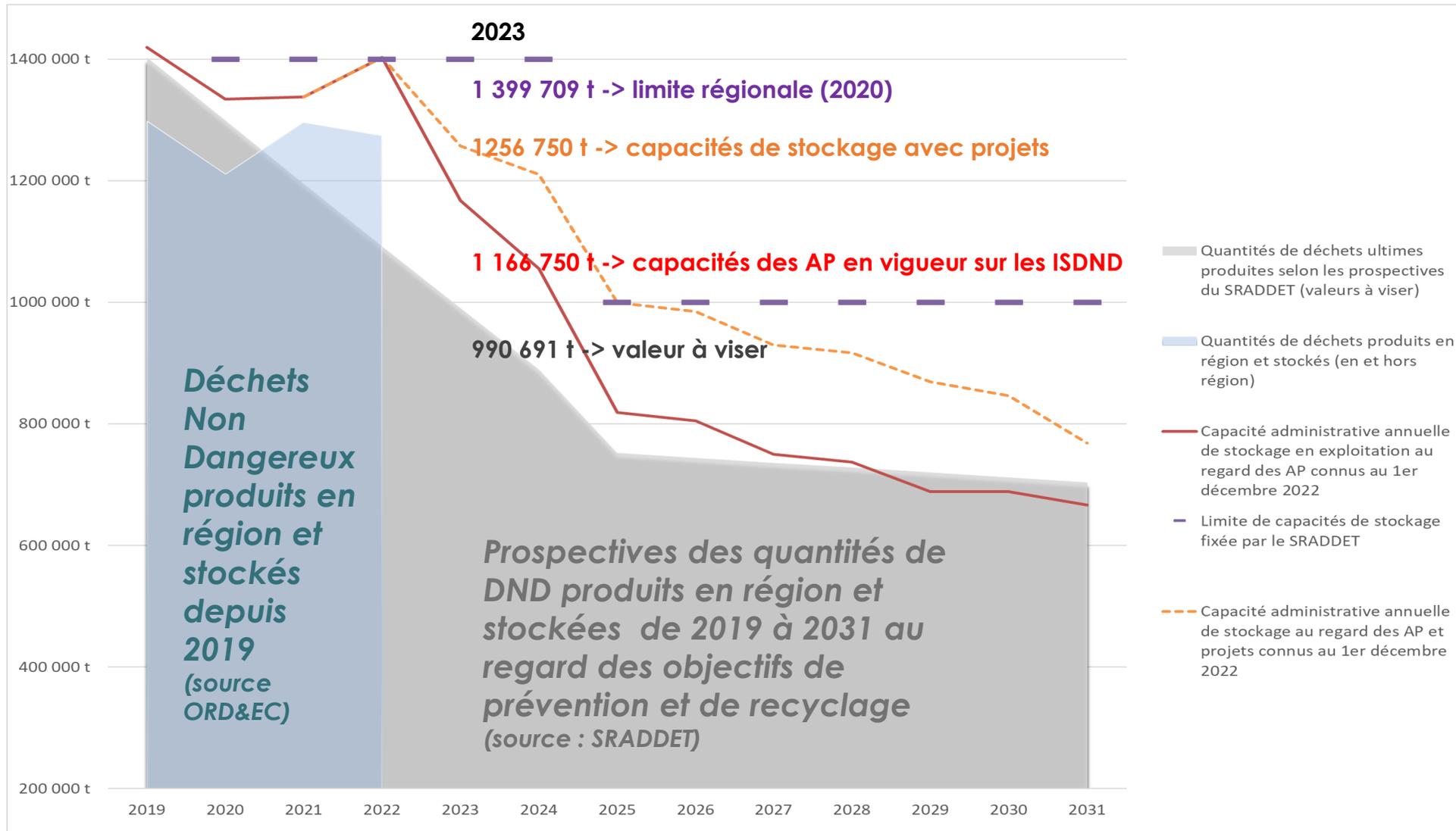
BASSIN DE VIE	LIMITE 2020	LIMITE 2025
ALPIN	120 000 t/an	100 000 t/an
RHODANIEN	170 000 t/an	120 000 t/an
PROVENÇAL	789 709 t/an	569 792 t/an
AZURÉEN	320 000 t/an	210 000 t/an
LIMITE RÉGION	1 399 709 t/an	999 792 t/an

Des objectifs régionaux en cohérence avec la hiérarchie des modes de traitement



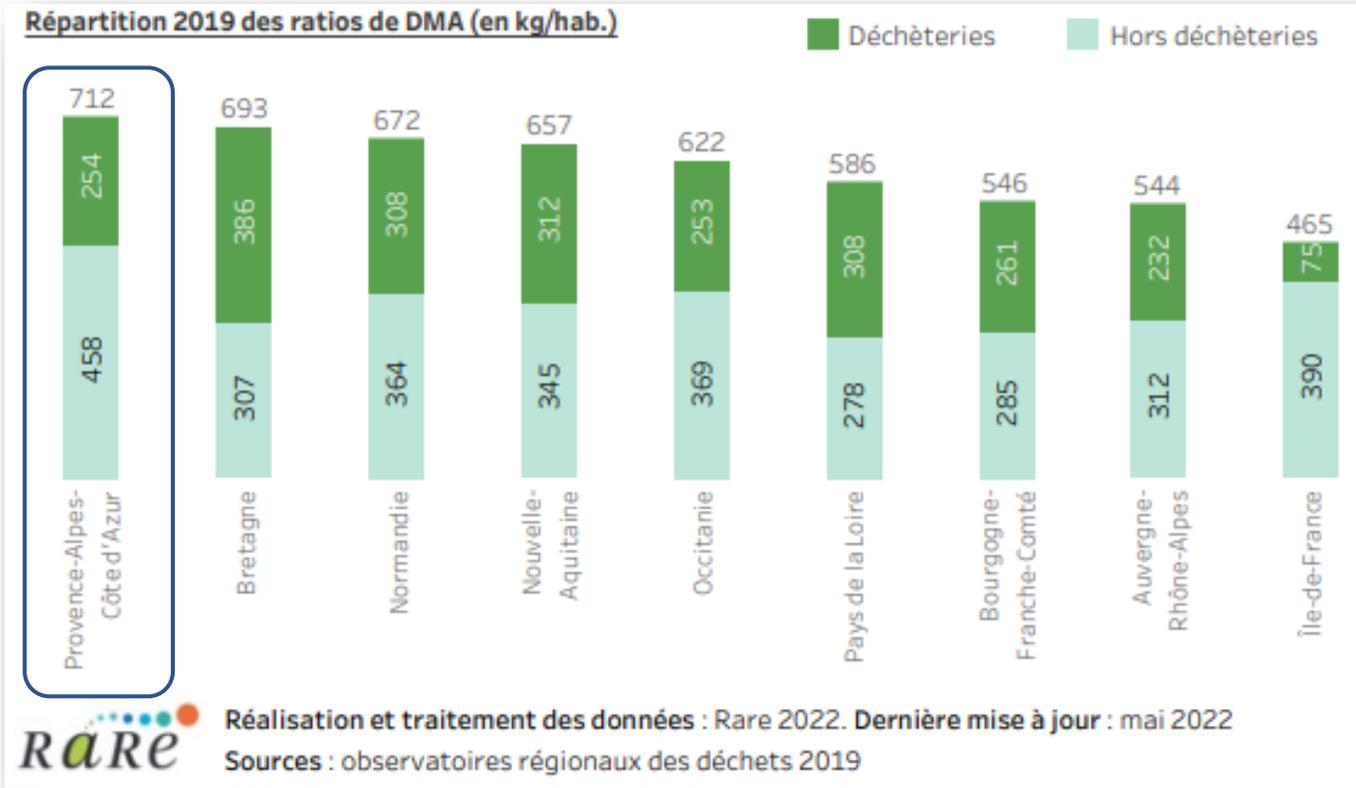
NB : En 2010, 1 999 684 tonnes déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage (source DREAL)

# Les données de l'ORD&EC permettent de suivre annuellement les performances régionales par rapport aux prospectives déclinées dans le SRADET



# En région, une situation toujours bien singulière en matière de production de déchets ménagers et assimilés

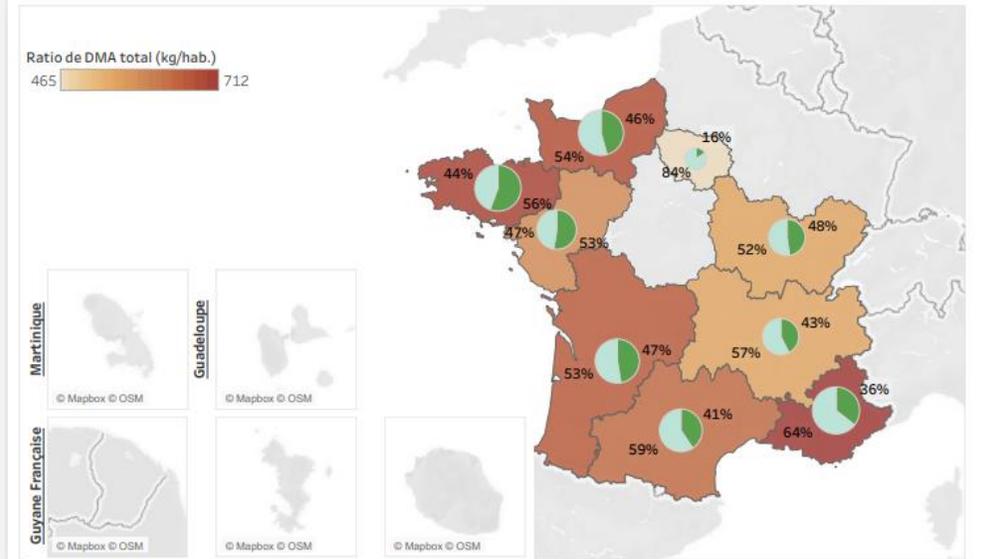
(source GT Déchets RARE)



Collection d'indicateurs régionaux communs Déchets -  
Le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de  
l'Environnement ([rare.fr](http://rare.fr))

Si notre région se rapproche des performances de la Bretagne (autour de 700 kg/hab.) dont la fréquentation touristique est également considérable, elle se distingue par un très fort ratio de collecte hors déchèteries, alors même que ces équipements favorisent le recyclage (> 70 %).

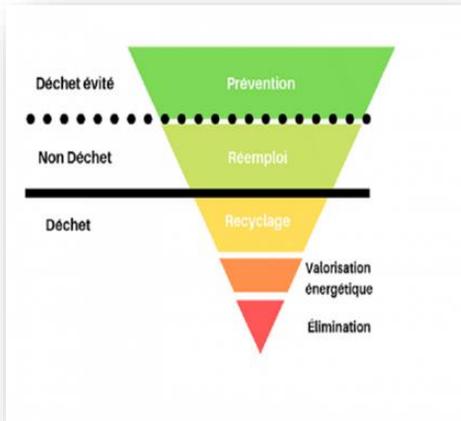
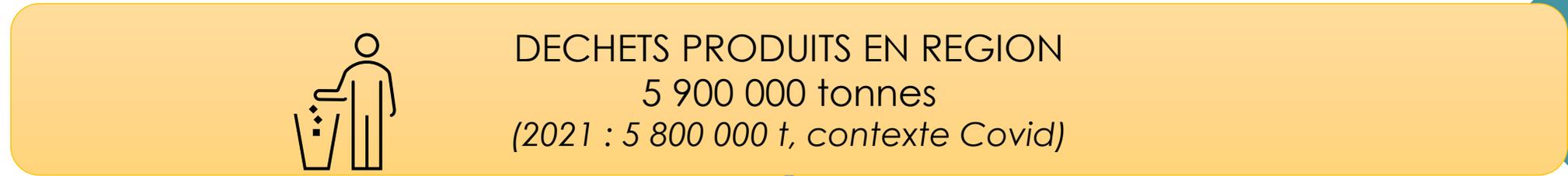
L'article L541-1.1 du Code de l'Environnement prévoit de "donner la priorité à la prévention et à la réduction de la production de déchets, en réduisant de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant (...) en 2030 par rapport à 2010" (loi du 10 février 2020).



# Des constats clairs qui permettent d'identifier les enjeux de disposer d'une très bonne connaissance des déchets résiduels...

	Conventions de calcul provisoires Indicateurs et unités	2010	2015	2020	2021	Objectif de la loi AGECC	Projections du SRADDET en vigueur
Réduction de 15 % des <u>déchets ménagers et assimilés</u> produits par habitant d'ici 2030 par rapport à 2010 (Article 3)	% de réduction des <u>déchets ménagers et assimilés</u> produits par habitant par rapport à 2010 <i>kg/hab. de <u>DMA non dangereux non inertes</u></i>	0,0 % 643,6 kg/hab.	-1,9 % 631,2 kg/hab.	-4,1 % 617,5 kg/hab.	<b>-2,2 %</b> 629,6 kg/hab.	<b>-15 %</b> en 2030 547 kg/hab.	<b>-36 %</b> en 2030 424 kg/hab.
Assurer la valorisation énergétique d'au moins 70 % <u>des déchets</u> ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière d'ici 2025 (Article 110)	% de DND produits en région et valorisés énergétiquement (UVE/CSR) <i>Quantité annuelle (t)</i>	- -	<b>44,0 %</b> 1 310 006 t	<b>53,4 %</b> 1 392 727 t	<b>50,1 %</b> 1 299 144 t	<b>70 %</b> en 2025 <i>non précisé</i>	<b>65 %</b> en 2025 1 365 299 t
<u>Réduction</u> des quantités de <u>déchets ménagers et assimilés</u> admis en installation de stockage à 10 % des quantités produites en masse en 2035 (Article 10)	% de DMA non dangereux non inertes produits en région et stockés <i>Quantités annuelles (t)</i>	39,7 % 1 271 416 t	32,1 % 1 027 171 t	25,2 % 791 193 t	<b>26,1 %</b> 841 191 t	<b>10 %</b> en 2035 <i>Non précisé</i>	<b>9 %</b> en 2035 207 543 t
Quantité de <u>déchets ménagers et assimilés</u> faisant l'objet d'une préparation en vue de la réutilisation ou d'un recyclage	% de DMA (DND, DI et DD) valorisés (hors mâchefers) <i>Quantités annuelles (t)</i>	30,1 % 1 084 397 t	32,7 % 1 189 771 t	40,7 % 1 457 848 t	<b>41,7 %</b> 1 559 545 t	<b>55 %</b> en 2025, <b>60 %</b> en 2030 <b>et 65 %</b> en 2035 (en masse)	Non précisé l'objectif du SRADDET en vigueur vise 65 % des déchets <u>non dangereux non inertes</u> valorisés en 2025 <u>dont mâchefers</u>

# Synoptique simplifié des flux de déchets 2025 intégrant les nouveaux objectifs réglementaires (loi AGEC)



Des perspectives en cohérence avec la hiérarchie des modes de traitement

# Les principaux enjeux à court terme pour atteindre les objectifs de prévention de la planification

Prévention (-10 % en quantité par rapport à 2015 dès 2025, -3,85 % en 2020)

- ❑ Renforcer l'efficacité des Programmes Locaux de Prévention des Déchets Managers et Assimilés (84 % de la population concernée en 2020 / obligation réglementaire depuis 2012)
- ❑ Développer la tarification incitative sur les territoires (seulement 2 % de la population concernée par un déploiement en 2022 (Guillestrois-Queyras et Pays de Fayence, 8 territoires en réflexion) et renforcer la maîtrise des coûts
- ❑ Diviser par 2 les quantités de déchets des activités économiques collectés en mélange par les services publics (29/52 EPCI appliquent la Redevance Spéciale, 192/300 déchèteries publiques accessibles aux professionnels, 71 déchèteries professionnelles)
- ❑ Renforcer la mise en œuvre de clauses (réemploi) dans les marchés et contrats de construction/démolition (kit proposé par la région depuis 2022 et MOOC en cours)
- ❑ Capter 100 % des déchets dangereux vers des filières légales (80 % en 2020)



# Les principaux enjeux à court terme pour atteindre les objectifs de recyclage de la planification

## Recyclage (65 % des DND et 75 % des DND inertes en 2025)

- ❑ Accélérer la généralisation du tri à la source des déchets pour recycler 65 % des déchets non dangereux non inertes en 2025 (52 % en 2020, 40 % en 2015)
  - Etendre les consignes de tri des emballages (100 % de la population concernée en 2022, +120 000 t/an attendues en 2025)
  - Proposer des solutions pour le tri des biodéchets (moins de 30 000 t/an depuis 2015 pour 450 000 t/an attendues en 2025)
  - Sensibiliser les activités économiques aux obligations de tri : verre, papiers, cartons, plastiques, bois, textiles, métaux, fractions minérales (taux de recyclage de 51 % en 2020 vs 41 % en 2015)
- ❑ Maintenir le taux de recyclage de 75 % des déchets issus de chantiers du BTP (77 % en 2020)
- ❑ Anticiper et favoriser l'implantation des équipements de recyclage dans les documents d'urbanisme





**Service Coordination Evaluation Valorisation**  
**Direction Economie Circulaire**

---

---





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# MODECOM™ - Méthode de Caractérisation des déchets ménagers et assimilés (DMA)

ATELIER #46 « Que reste-t-il dans nos poubelles ? » - Région Sud - 11/04/2023

# Les enjeux d'une campagne MODECOM™

- Déterminer la **composition** des déchets ménagers et assimilés collectés par le service public, au niveau de la Métropole
- Suivre **l'impact des politiques** des déchets, notamment les lois relatives à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV, 2015) et à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC, 2020) permettant de mieux **cerner les priorités et efforts à engager** pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

# Les campagnes MODECOM™

## 3 campagnes réalisées en 1993, 2007 et 2017

- avec une approche stratégique similaire et des protocoles méthodologiques actualisés, en parallèle de l'enquête Collecte bisannuelle

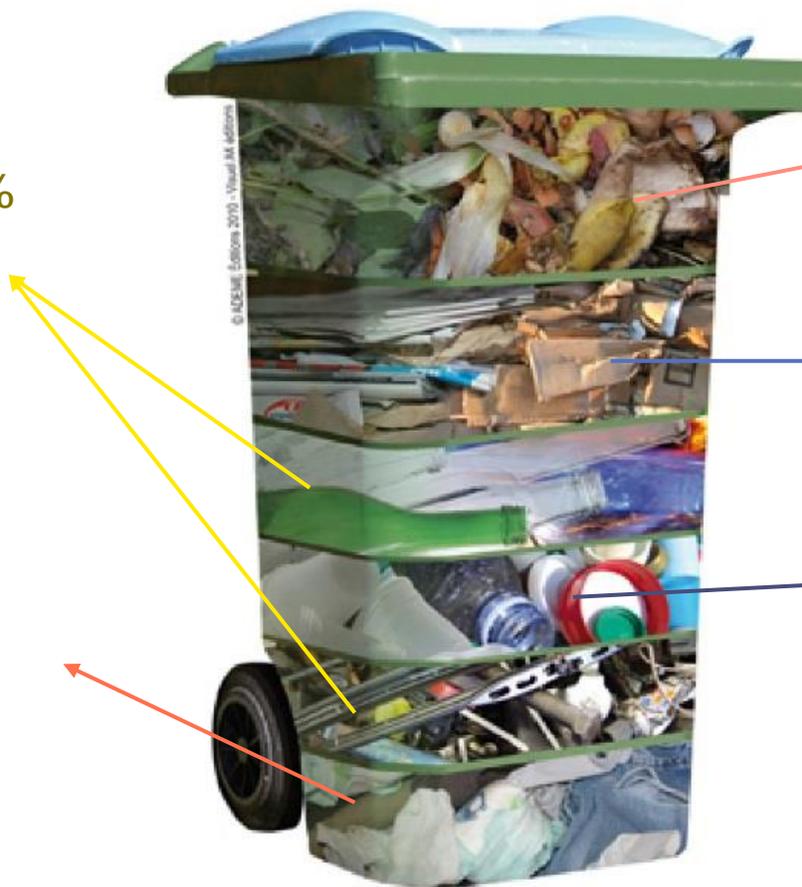
## 5 objectifs pour la campagne 2017 :

- Mesurer l'évolution de la composition des DMA depuis 2007
- Déterminer, au niveau national, la part des déchets professionnels pris en charge par le service public de prévention et gestion des déchets (SPPGD)
- Identifier les gisements ciblés par les actions de prévention et investir le champ du gaspillage alimentaire
- Identifier les potentiels de valorisation des déchets collectés
- Mobiliser les filières à responsabilité élargie du producteur (REP) au plus juste de la réalité des gisements

# Les résultats 2017 - Composition OMR

Verre – Métaux – Textiles : 12 %

Textiles sanitaires : 14 %  
35 kg/hab./an



Putrescibles : 33 %  
83 kg/hab./an

Papiers/Cartons : 15 %

Plastiques : 15 %  
37 kg/hab./an

Autres 11 %

# Les résultats 2017 - Composition OMR

## Des marges de progrès...

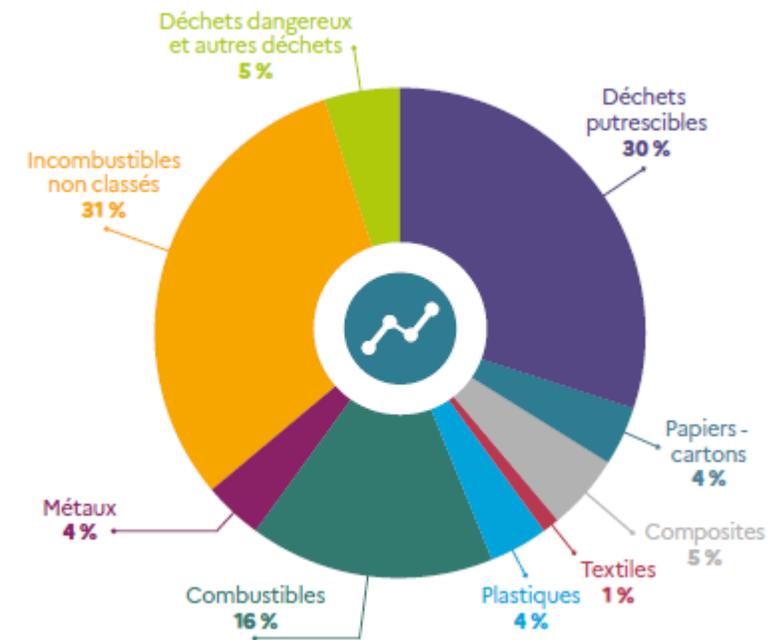
- ✓ Gaspillage alimentaire : 11,5 % des OMR, soit 29 kg/hab./an
- ✓ Valorisation organique : 38% des OMR, soit près de 100 kg/hab./an, 6 Mt
- ✓ Recyclage : 35% des OMR, soit 88 kg/hab./an, 5,6 Mt
- ✓ Valorisation énergétique : 15 % des OMR en complément, 38 kg/hab./an, plus de 2,5 Mt
- ✓ Déchets relevant d'une filière REP : 40% des OMR, soit environ 101 kg/hab./an, 6,5 Mt

# Les résultats 2017 - Déchèterie

❖ **14,3 Mt** quantités collectées en 2017

❖ **Composition** globale très similaire à celle de 2007

- ❖ 30 % Putrescibles (essentiellement déchets verts)
- ❖ 23% Encombrants/tout-venant
- ❖ 25% Déblais et gravats
- ❖ 14% Matériaux recyclables



# Les résultats 2017 - Déchèterie

## Analyse du flux **tout-venant** :

- ❖ **3 Mt** collectées, soit **25%** des apports
- ❖ **54%** orienté vers le stockage, **22%** vers l'incinération
- ❖ **28%** déchets relevant d'une filière **REP** :
- ❖ **40%** objet d'une valorisation matière : plastique, métaux, bois... (hors flux ciblé par une filière REP)
- ❖ **86%** du flux tout-venant pourrait être détourné du stockage

# Réflexions sur la prochaine campagne MODECOM™

- Sollicitation par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) pour définir un dispositif équivalent en matière de qualité des données recueillies mais dont la mise à jour serait plus régulière et répondant aux :
  - **Besoins réglementaires liées au rapportage européen** sur le gaspillage alimentaire, les déchets municipaux et les emballages plastiques (Directive 2008/98, Directive n°94/62/CE modifiée par la directive n°2018/852)
  - **Besoins liés à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques nationales** (Loirs LTECV, AGECE, Pacte national de lutte contre la gaspillage alimentaire, décret n°2021-1199 septembre 2021)
- Lancement d'une étude préalable fin 2022 afin de définir un plan d'action pour la période 2023-2026 pour fournir des données sur les **DMA** et les **emballages plastiques DNDAE** (Déchets non dangereux des activités économiques) à une fréquence suffisante

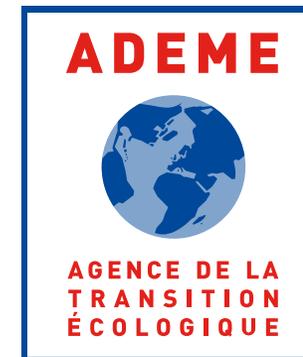
# Les caractérisations locales

- Outil pour les collectivités pour connaître son territoire et ajuster au mieux ses actions.
  - Etape 1 : Définir ses besoins et objectifs
  - Etape 2 : Mettre en place le protocole souhaité
    - Traduire les objectifs et spécificités du territoire en buts techniques*
    - ... Pour **bâtir le plan de prélèvement en cohérence...***
      - Dimensionner sa campagne
      - Réalisation des opérations
      - Analyse et restitutions
- **CARADEME** : un guide technique, présenté dans le cadre du Réseau A3P
  - Préconisations, outil d'aide au dimensionnement des campagnes et d'analyse des résultats
  - Documentations sur OPTIGEDE : <https://optigede.ademe.fr/caracterisation-dechets>



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction Economie Circulaire / Service Coordination Evaluation Valorisation**

Odile POULAIN (odile.poulain@ademe.fr)



« Ce qui échappe au geste de tri »

CITEO

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

# Ordures ménagères résiduelles & corbeilles de rue : ce qui échappe au geste de tri

Étude CEPOM 2020-2021 & enjeux 2022-2025



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.



# Ordures ménagères résiduelles : un gisement encore considérable



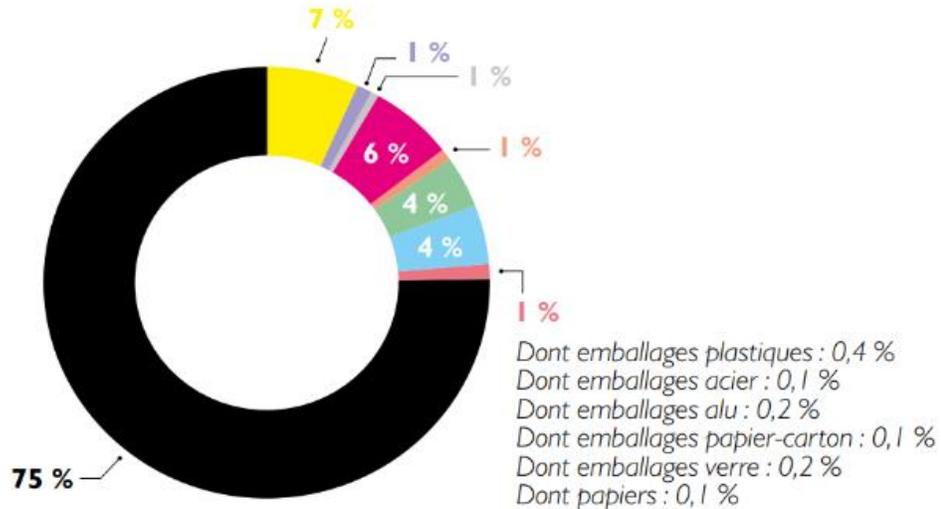
## Composition des OMr

Composition moyenne des OMr à l'échelle nationale par famille (moyenne pondérée)

56 tonnes d'OMr -  
271 échantillons

Fiabilité des résultats :

- Emballages en plastique
- Emballages en acier
- Emballages en aluminium
- Emballages en papier-carton
- Emballages composites
- Emballages en verre
- Papiers
- Emballages et papiers
- Autres



25 %  
des OMr  
sont des  
emballages  
et papiers

3,5 millions de tonnes d'emballages et de papiers supplémentaires pourraient être collectés sélectivement et triés pour un recyclage

54 KG par habitant et par an (masse sèche hors humidité) d'emballages et de papiers échappent ainsi à la collecte sélective

TOP 3 des matériaux restant dans les OMr, tous milieux confondus :  
les emballages plastiques, les emballages en papier-carton et les papiers

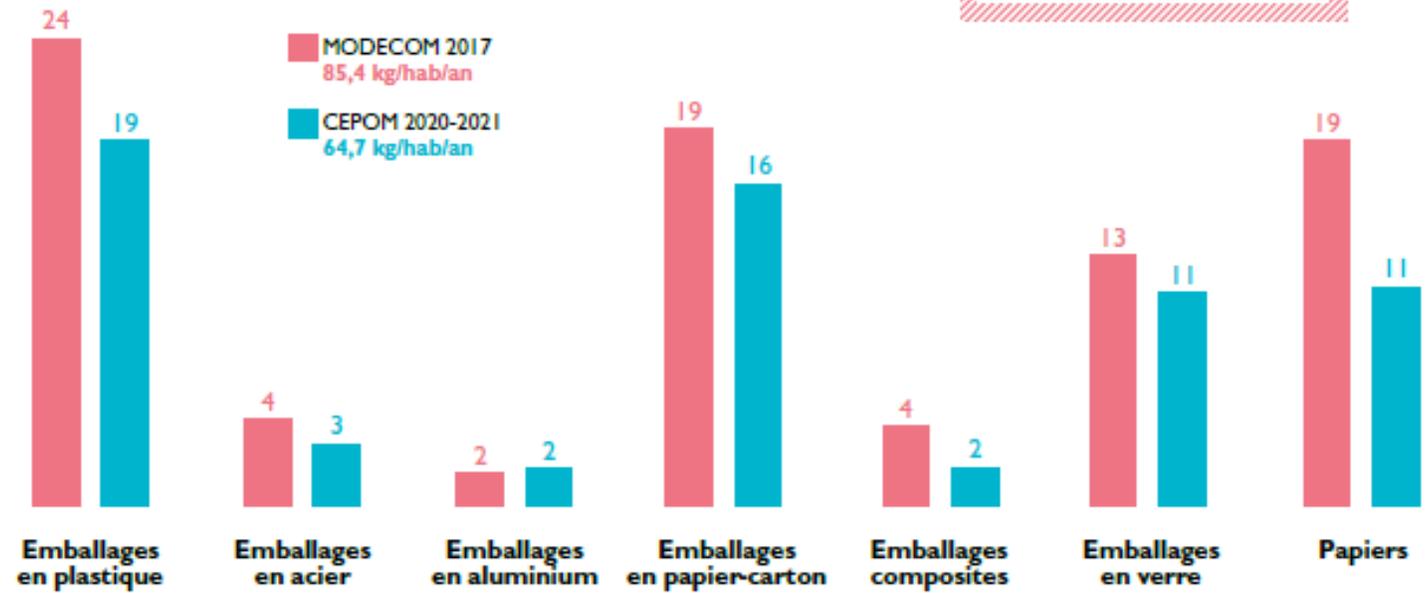
# Des emballages et des papiers non triés importants, mais en diminution



## Comparaison des résultats avec le MODECOM™ 2017

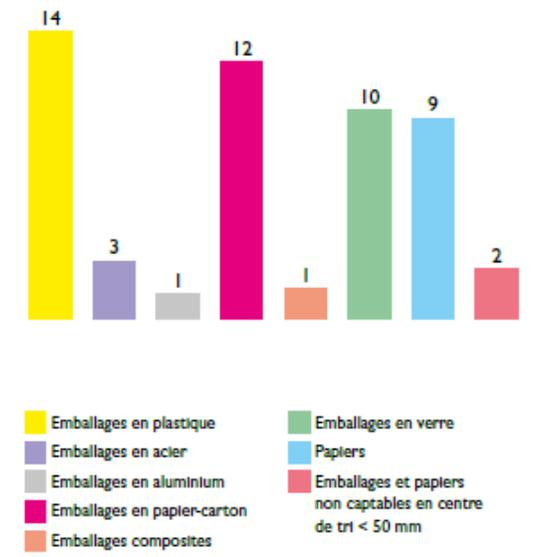
Valeurs brutes (avec humidité) en kg/hab/an  
(publié en mars 2021)

56 tonnes d'OMr -  
271 échantillons  
Fiabilité des résultats :



## Les emballages en plastique en tête des matériaux non triés

Les quantités d'emballages et de papiers dans les OMr  
En kg/hab/an hors humidité



# Un constat renforcé en Région Sud

**88,1 kg/hab/an**  
d'emballages et papiers restant  
dans les OMr

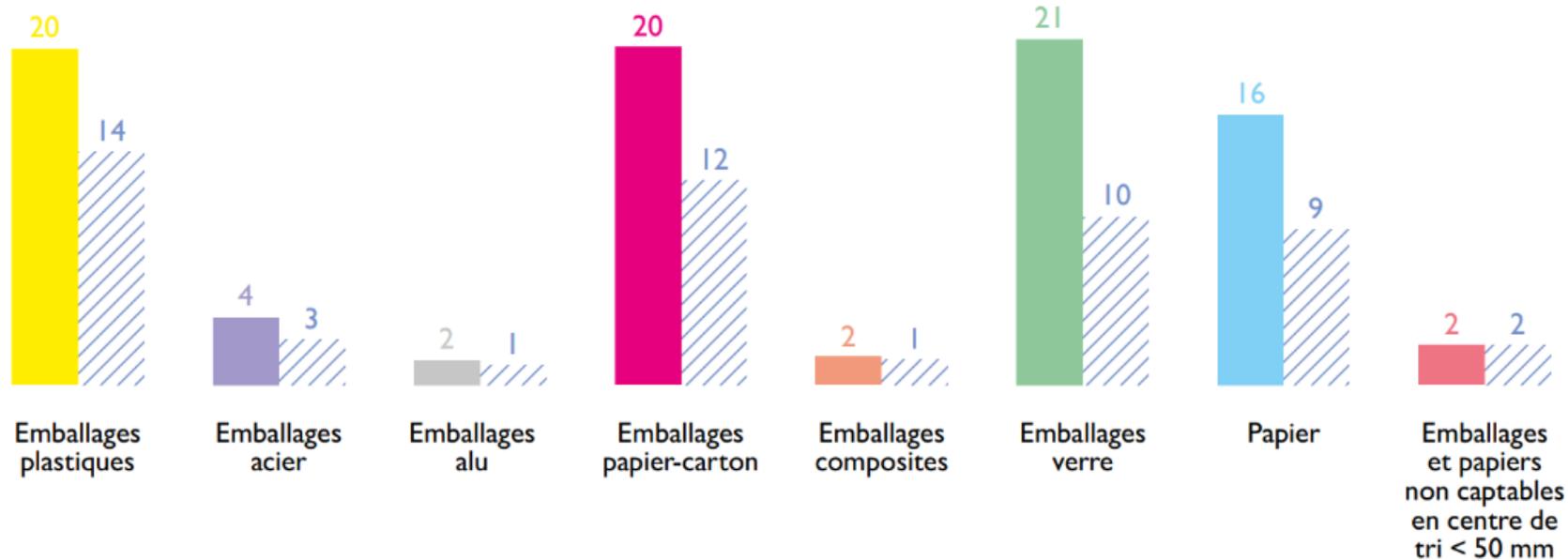
**54 kg/an/hab au national**



## Emballages et papiers restants dans les OMr sur la région et au national

En kg/hab/an

 Moyenne nationale



# Les habitants des villes, moins bons trieurs



## Quantités d'emballages et de papiers dans les OMr selon le type d'habitat

En kg/hab/an - sur sec -



## CONCERNANT LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



**43 KG**  
d'emballages  
et de papiers par habitant  
et par an dans les communes  
rurales, contre **66 kg** dans  
les communes urbaines  
(hors humidité)

« Un gisement similaire entre les milieux, mais 50 % d'emballages et de papiers en plus dans les OMR des villes que dans les communes rurales. »

# La simplification du tri, un incontournable de la performance

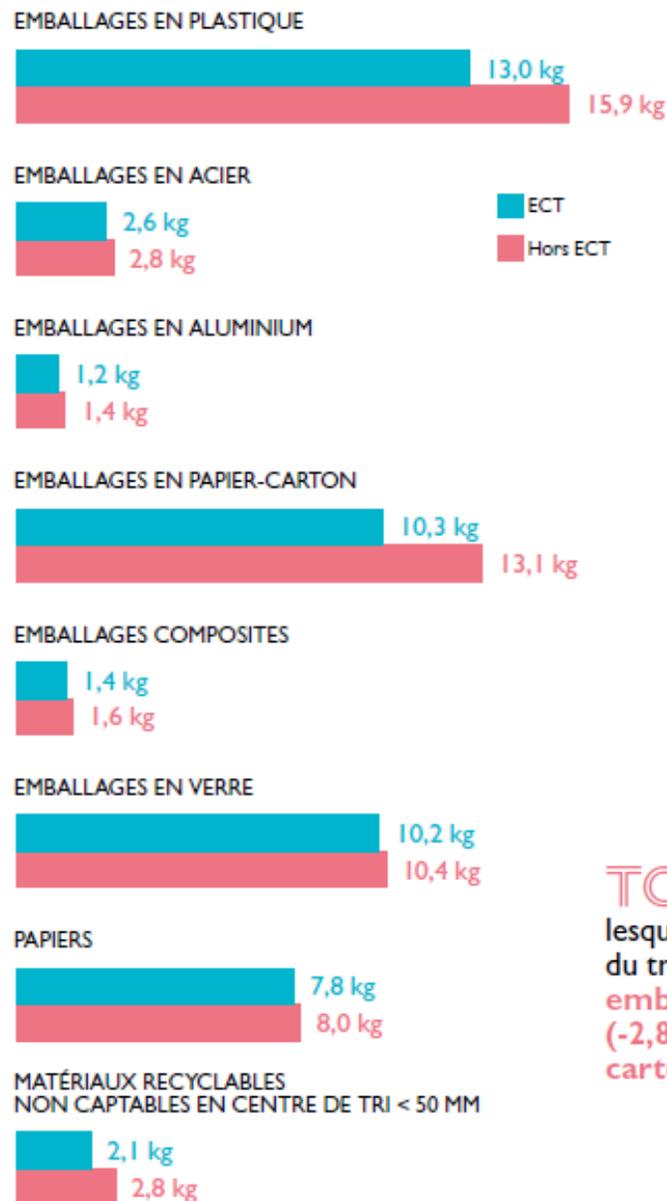
## SIMPLIFICATION DU TRI MESURÉE PAR CEPOM

= **7** kg/hab/an d'**emballages et papiers** dans les OMr, constaté dans les collectivités en simplification du tri (49 kg/hab/an en extension contre 56 kg hors extension)

**13** kg/hab/an d'**emballages plastiques** encore à trier parmi les territoires en extension des consignes de tri



## Analyse comparative ECT / hors ECT sur les fractions valorisables



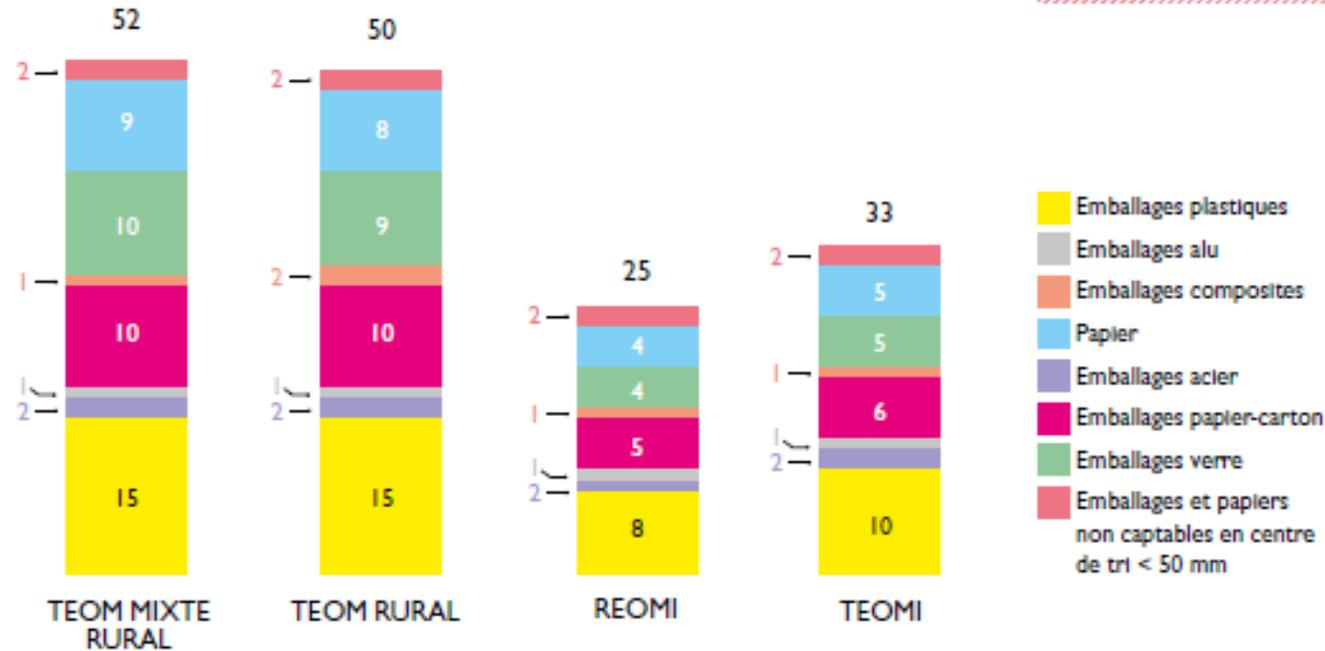
**TOP 2** des matériaux pour lesquels l'effet de la simplification du tri est le plus fort : **les emballages plastiques (-2,8 kg)** et **les papiers-cartons (-2,8 kg)**

# La tarification incitative : un résultat sans appel



## Quantités d'emballages et de papiers non triés dans les OMr, selon le mode de financement

En kg/hab/an - sur sec



45 tonnes d'OMr -  
212 échantillons

Fiabilité des résultats :



**-27 KG** d'emballages et papiers par habitant et par an, constaté dans les communes pratiquant la tarification incitative (à milieu équivalent)

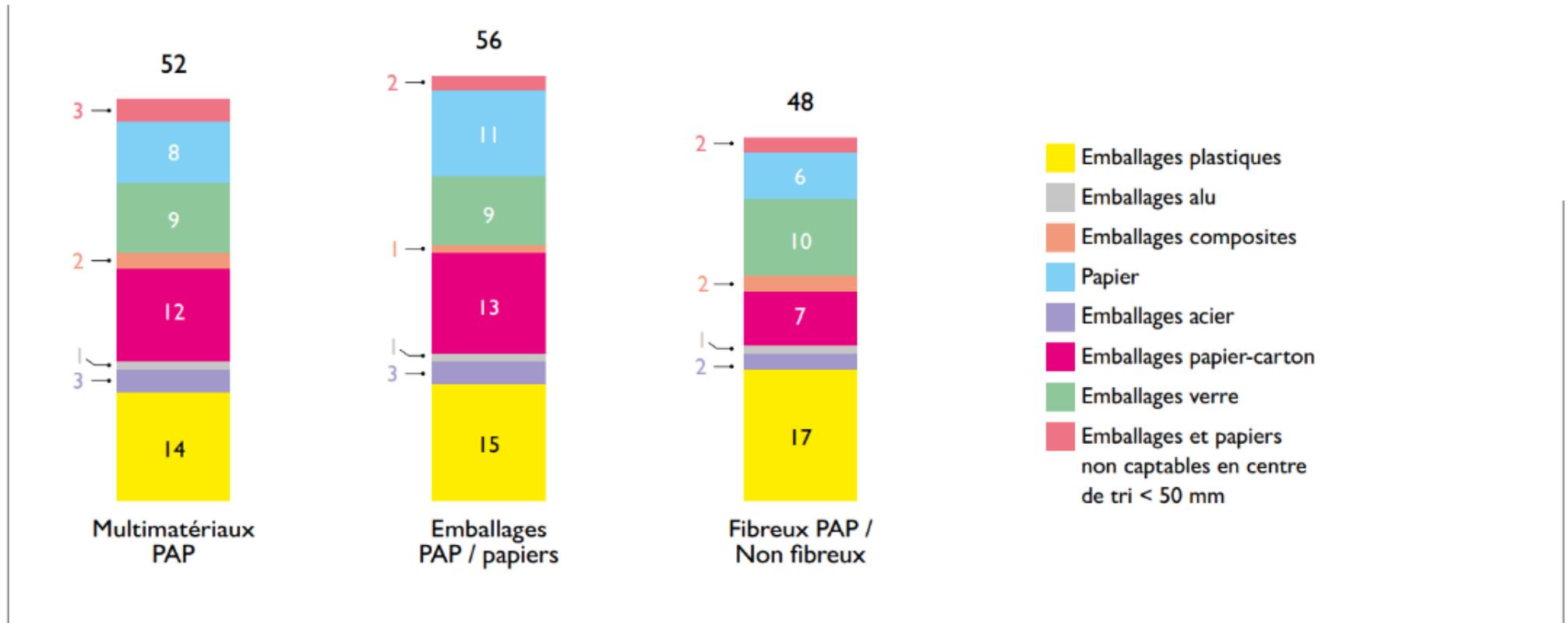
**25 KG** d'emballages et papiers dans les OMr chaque année par habitant soumis à la redevance incitative contre **52 kg** du même milieu qui ne sont pas en tarification incitative

# Un impact modéré du schéma de collecte

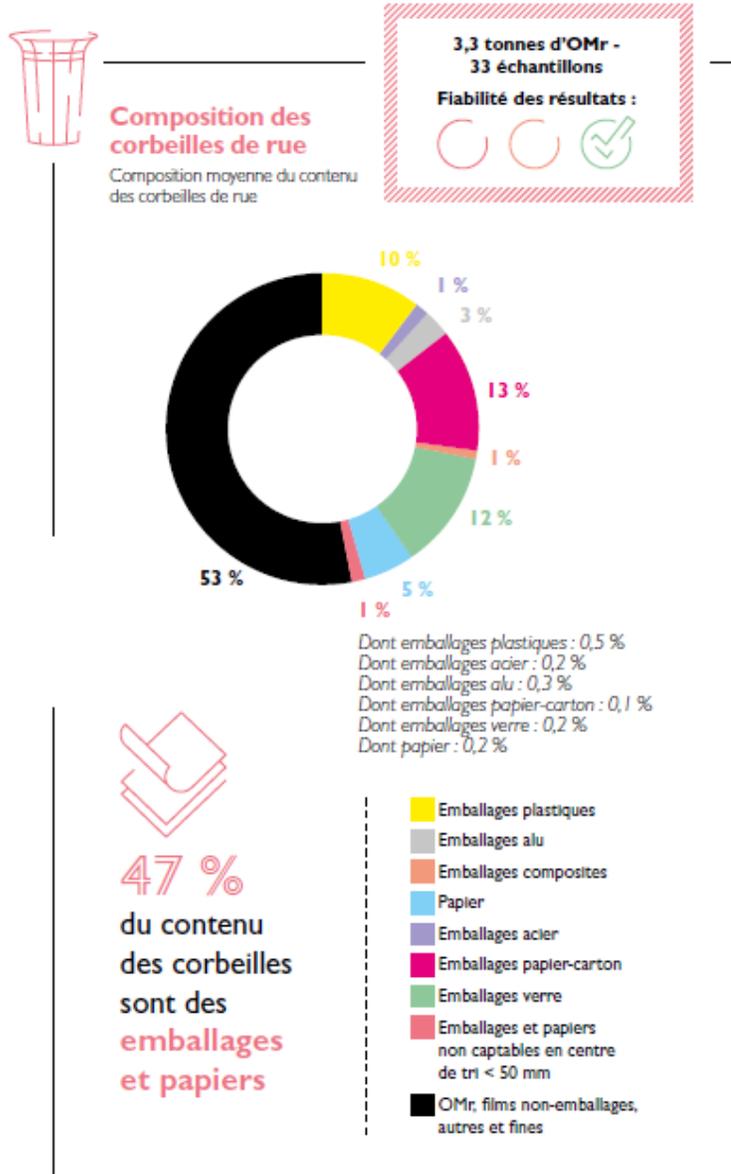


## Quantités d'emballages et de papiers dans les OMr selon les schémas de collecte

En kg/hab/an. Pondération selon le milieu (sur sec)



# La nécessaire généralisation du tri dans les rues en 2025



**250 000 tonnes** par an de déchets (recyclables et non recyclables) dans les corbeilles de rue en France (estimation), soit **3,7 kg** par habitant par an (vs 262 kg pour les OMr)

**102 000 T** d'emballages et papiers (hors humidité) estimées dans les corbeilles de rue chaque année (vs **3,5 Mt** dans les OMr)

**47 %** d'emballages et papiers dans les corbeilles de rue (vs **25 %** pour les OMr)

**1,6 KG** d'emballages et de papiers par habitant par an (hors humidité)





---

« Que reste-t-il dans nos poubelles » ?

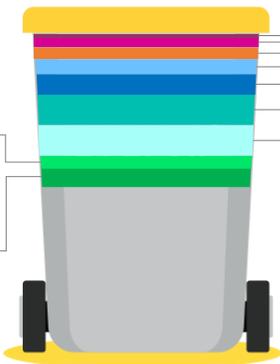
# LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS REPRÉSENTENT 3,7 MILLIONS DE TONNES

La moyenne nationale s'établit à 594 kg/hab. dont 237 kg/hab. d'ordures ménagères résiduelles

**729 kg/hab.**  
en région

**Verre 26 kg/hab.**

**Emballages et papiers 40 kg/hab.**



**Ordures ménagères résiduelles 363 kg/hab.**

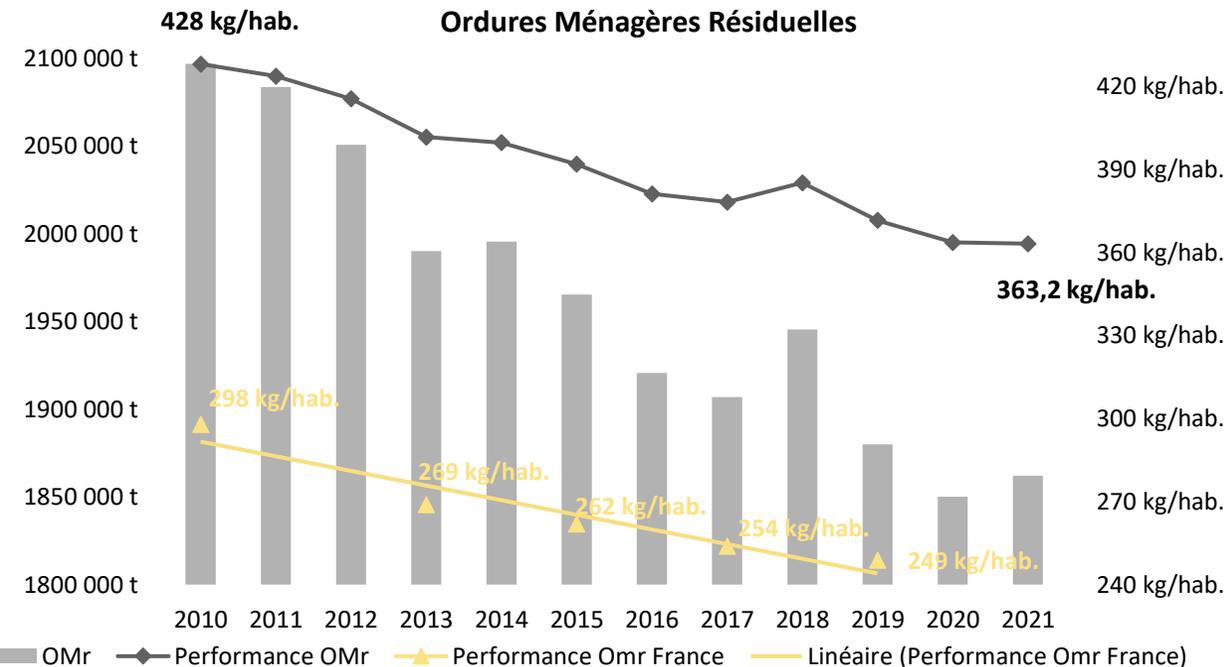
**Poubelle grise**

**Recyclables des collectes sélectives**

- Textiles 1 kg/hab.**
- Déchets dangereux dont DEEE 7 kg/hab.**
- Autres déchets 8 kg/hab.**
- Matériaux recyclables (bois, métaux, ...) 37 kg/hab.**
- Déchets verts 73 kg/hab.**
- Encombrants et mobilier 81 kg/hab.**
- Déblais et gravats 92 kg/hab.**

## Les DMA en 2021...

Déchets dits "occasionnels" récupérés via les déchèteries et quelques collectes occasionnelles en porte-à-porte



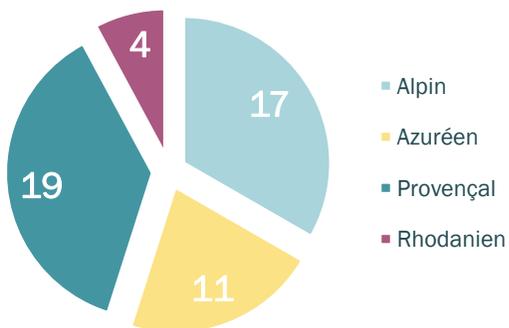
## Evolution du ratio d'OMr Collectées...

# Campagnes locales de caractérisation des ordures ménagères résiduelles...Analyse & synthèse



Limites de l'analyse « régionalisée » :

- Manque 2 métropoles (NCA et AMP)
- Exclusion de campagnes trop anciennes (< 2015)
- Toutes les caractérisations ne présentent pas un détail en sous-catégories (35/51 avec sous-catégories)
  - *Alpin et rhodanien* : 100 %
  - *Provençal* : 1/2
  - *Azuréen* : 1/3
- Bassin rhodanien « sous-représenté »
- 1 acteur peut présenter plusieurs caractérisations (1 par saison + 1 moyenne par exemple), mais seule la plus récente est retenue.



51 caractérisations OMr analysées

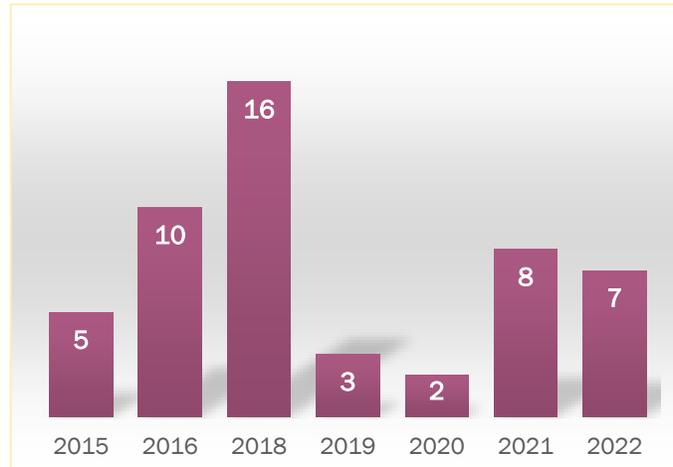
32 collectivités représentées (dont 8 syndicats de traitement)

Rappel : 60 collectivités dont 8 syndicats de traitement  
-> tous les syndicats ont réalisé au moins une caractérisation de leurs OMr.

# Campagnes locales de caractérisation des ordures ménagères résiduelles...Analyse & synthèse

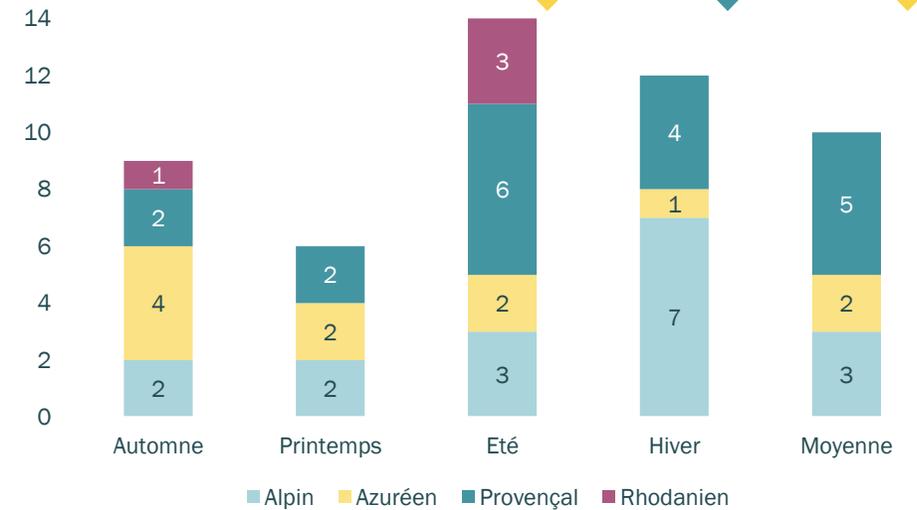
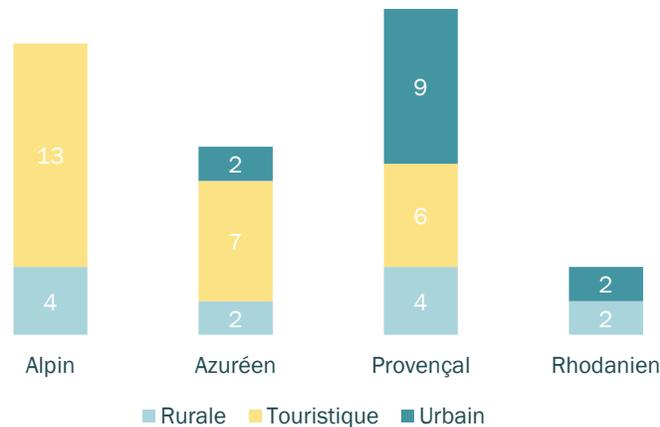
## Année :

- COVID en 2020 et 2021



## Typologie :

- Alpin : pas de représentation de l'Urbain (1 seul EPCI)
- Rhodanien : pas de typologie « touristique »
- Azuréen et Provençal : toutes les typologies sont représentées



## Saison :

- 10 caractérisations « moyennes »
- Sur les 4 bassins : 14 caractérisations en été, 9 en automne
- A minima 6 au printemps, mais pas sur le rhodanien
- Été et hiver sont les 2 saisons les plus représentées



# Calcul du taux de captage



Quantité collectée sélectivement (kg/hab.)

Nombre de kg/hab. collectés via la collecte sélective

Gisement potentiel en kg/hab. (qté collectée sélectivement + qté restante dans les OMr)

Nombre de kg/hab. collectés via la collecte sélective + estimation du nombre de kg/hab. restants dans les OMr



% de la sous-catégorie du MODECOM x kg/hab. d'OMr (SINOE <- RPQS) = matière potentiellement valorisable contenue dans les OMr

# Le verre

France (MODECOM 2017) **taux de captage du verre : 70 %**

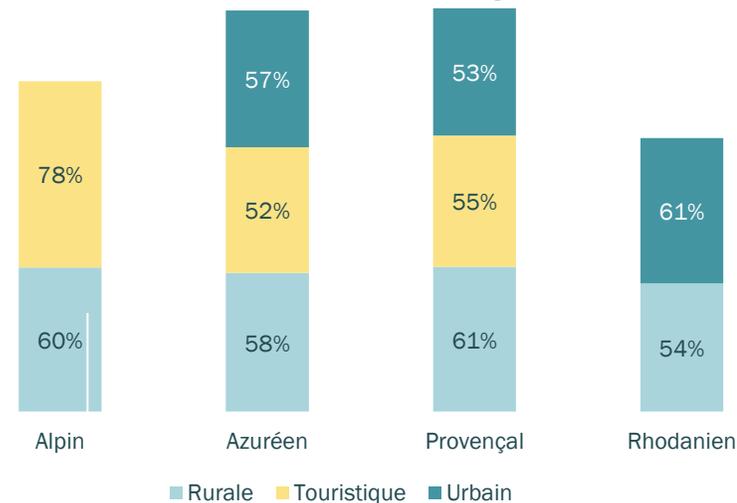
6 collectivités dépassent le taux de captage national :  
Toutes du **bassin Alpin** et de typologie **Touristique** !

Forte disparité : 44 % (collectivité du Provençal) -> 82 % (collectivité de l'Alpin)

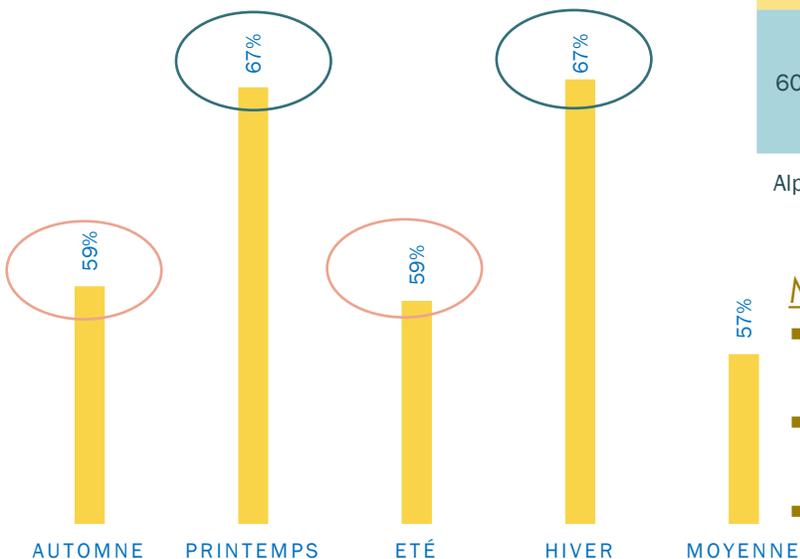
Bassin	Taux de captage
ALPIN	74 %
AZUREEN	54 %
PROVENÇAL	55 %
RHODANIEN	57 %



Taux moyen par typologie



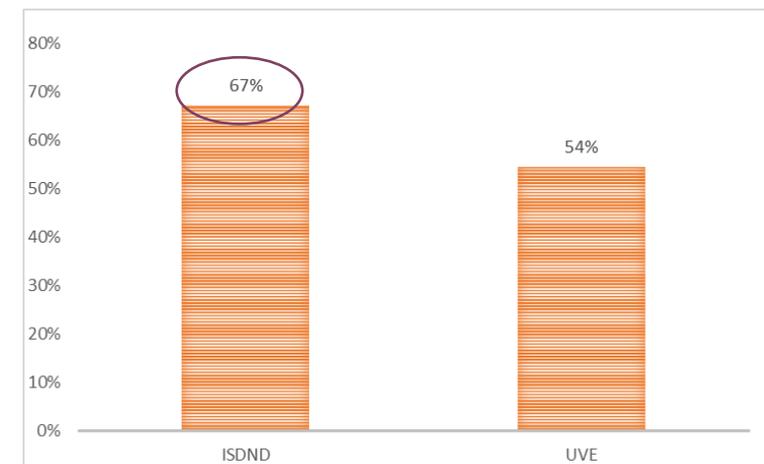
Taux moyen par saison



Malgré une typologie dite « touristique » :

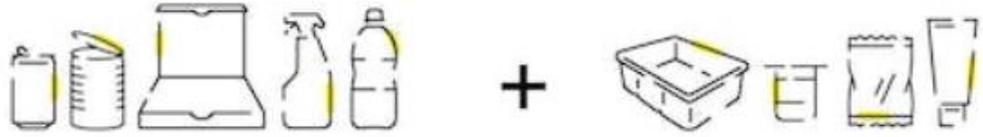
- 3 EPCI Alpains (stations de ski) atteignent des taux de captage du verre en hiver de 80 % et 77 %.
- 1 EPCI « très touristique » du Provençal atteint 64 % en été et 67 % en hiver...
- 2 EPCI (Provençal) URBAINS présentent les taux les plus bas (41 et 48 %)

Taux moyen par type d'exutoire



# Les Recyclables : EMR (emballages ménagers recyclables) & papiers

-> matériaux assujettis à l'ECT (Extension des consignes de tri)

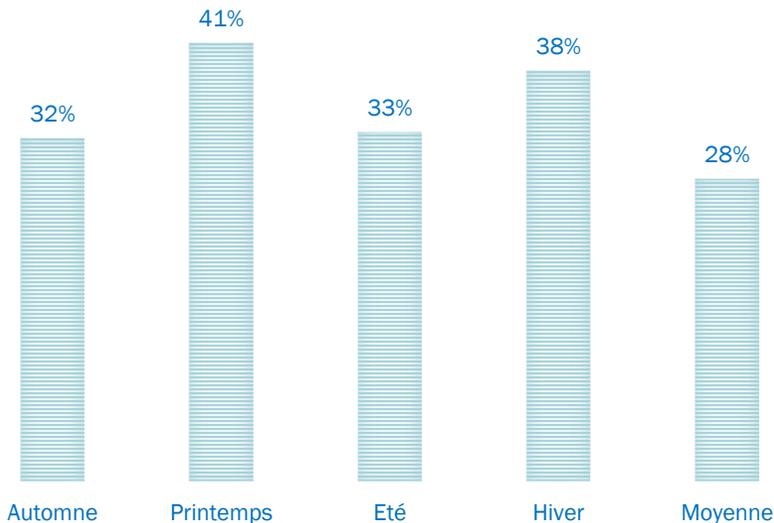


- Métaux ferreux et non ferreux
- Emballages en composite
- Plastiques dont films plastiques

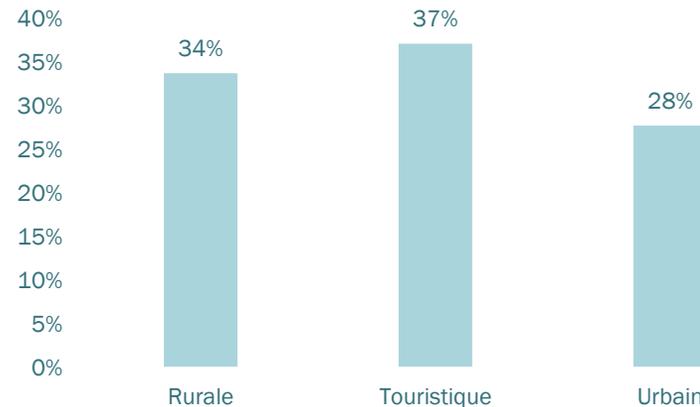
Bassin	Taux de captage
ALPIN	38 %
AZUREEN	35 %
PROVENÇAL	32 %
RHODANIEN	26 %

France (MODECOM 2017)  
**taux de captage des emballages & papiers : 72 %**

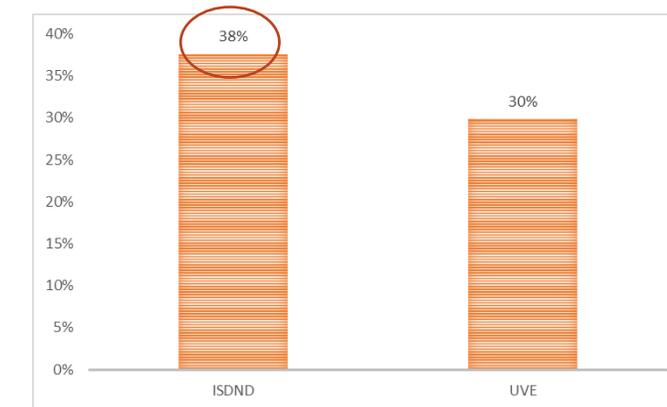
Taux moyen par saison



Taux moyen par typologie



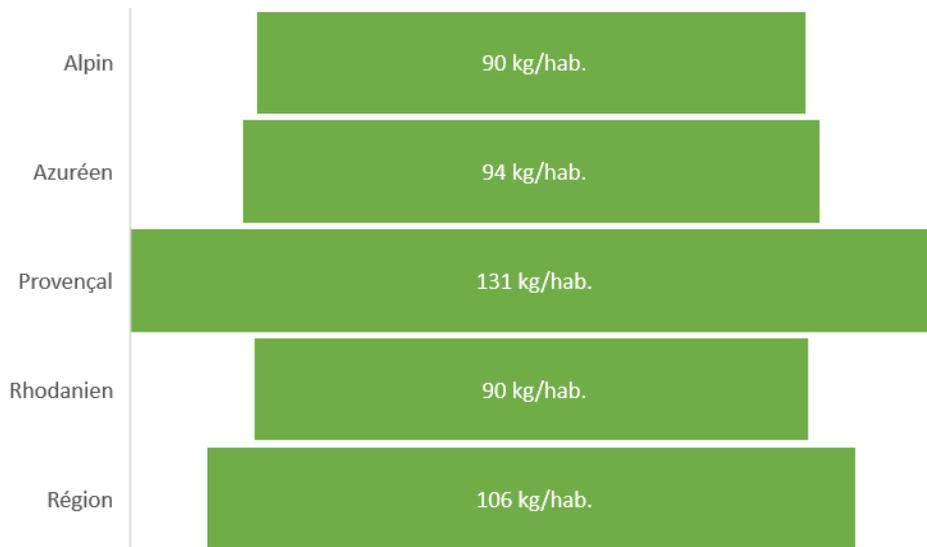
Taux moyen par type d'exutoire



Malgré une typologie dite « touristique » :

- 2 EPCI Alpains (stations de ski) ont des taux de captage des EMR de 51 % et 46 % en hiver.
- 1 EPCI « très touristique » du Provençal atteint 44 % en été et 47 % en hiver...
- 2 EPCI (alpin et rhodanien) de typologie « Rural » présentent un taux de 24 %

# Les putrescibles encore présents dans les OMr...



-> 25 % des OMr de l'Alpin

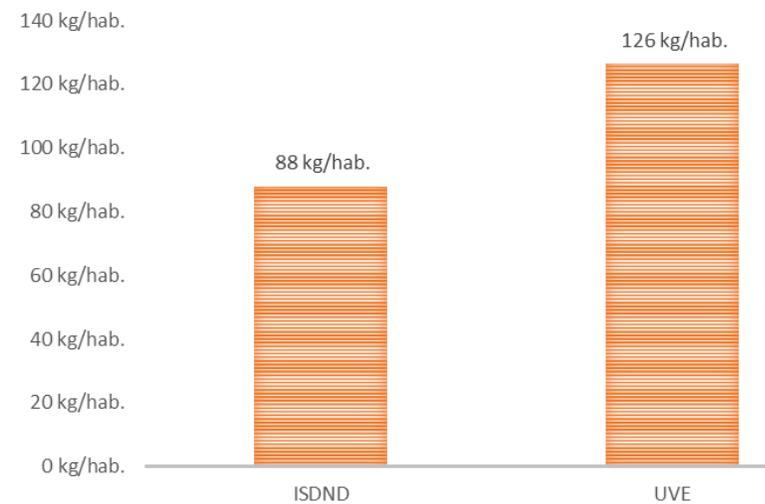
-> 24 % des OMr de l'Azuréen

-> 31 % des OMr du Provençal

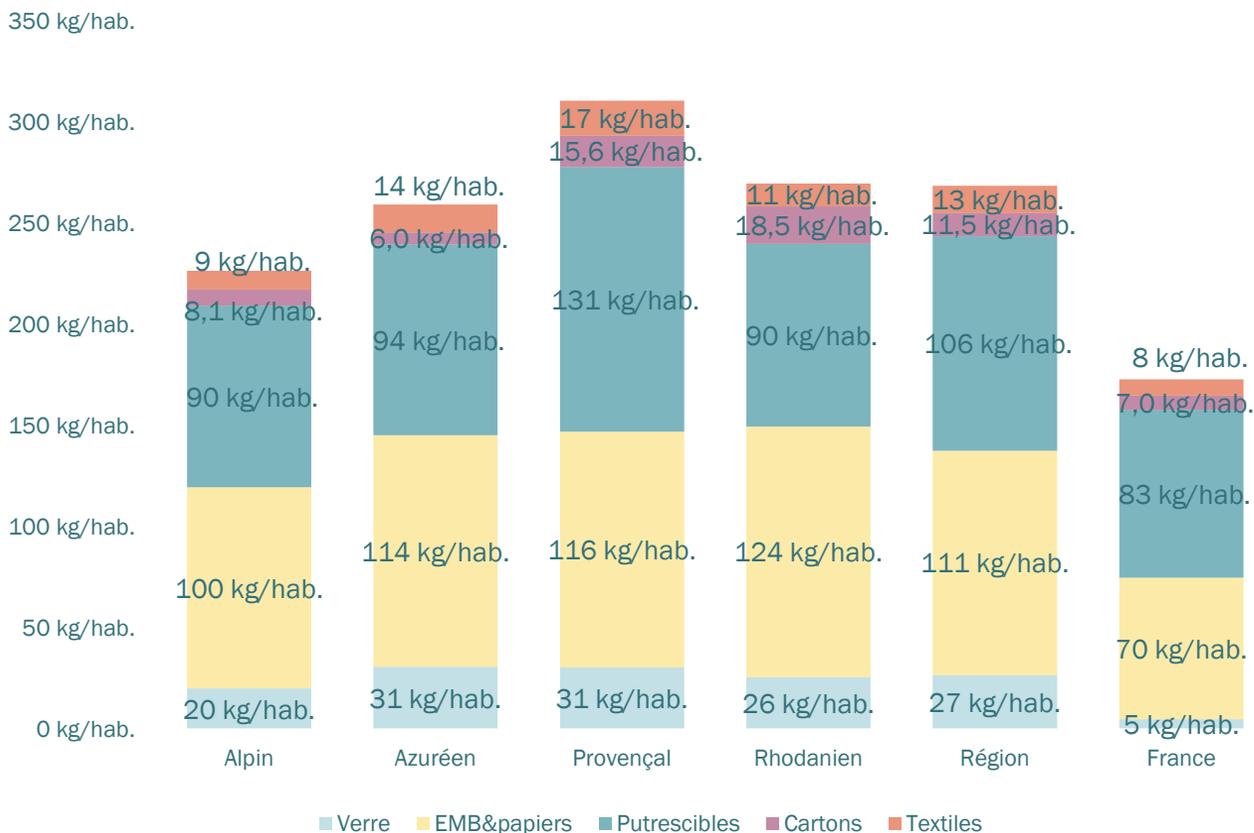
-> 36 % des OMr du Rhodanien



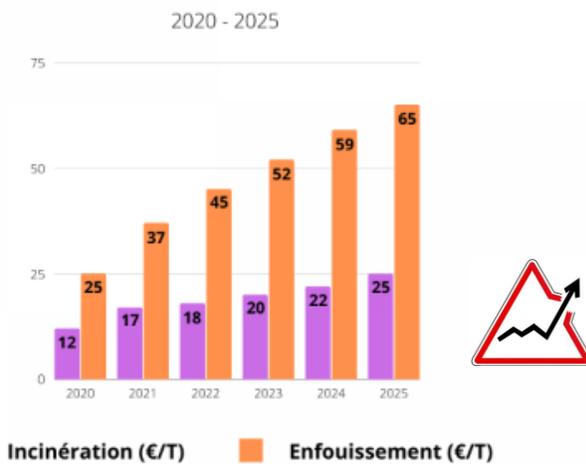
## Focus sur le gaspillage alimentaire en moyenne, 7 % des OMr



# Synthèse des sous-catégories, potentiellement valorisables... via l'ECT, la collecte séparée des cartons ondulés et la REP des textiles



Evolution du coût de la TGAP selon le mode de traitement (enfouissement ou incinération) en €/T



Source : Source AMORCE 2019

## Effort de tri sur :

- les putrescibles (106 kg/hab.), notamment la collecte de **biodéchets** (54 kg/hab.) et le **gaspillage alimentaire** (27 kg/hab.),
- les **emballages & papiers** (111 kg/hab.)

	Quantités « valorisables » dans les OMr	Part de déchets potentiellement valorisables
Alpin	227 kg/hab.	63 %
Azuréen	260 kg/hab.	67 %
Provençal	311 kg/hab.	73 %
Rhodanien	270 kg/hab.	78 %
France*	173 kg/hab.	68 %

\*MODECOM 2017

# Les faits marquants...



- Encore beaucoup d'OMr en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en comparaison de la moyenne France : environ 1,5 fois !
- La typologie « touristique » ne semble pas être un frein à la collecte du verre et des emballages/papiers, certains EPCI atteignant les meilleurs taux de captage régionaux sur les hautes saisons.
- Les taux de captage sont bien < lorsque l'exutoire principal des OMr est une UVE et bien inférieurs aux taux de captage national.
- 1/4 à 1/3 des OMr sont des putrescibles (surtout des biodéchets et liés au gaspillage alimentaire)
- Près de  $\frac{3}{4}$  des OMr peuvent être valorisés (biodéchets, REP, cartons, etc.), et non éliminés en tant que « résiduels »

## Pour aller plus loin...



L'ORD&EC a besoin de disposer de vos dernières caractérisations :

**A transmettre à : [observatoire-déchets@maregionsud.fr](mailto:observatoire-déchets@maregionsud.fr)**



---

# Témoignages d'acteurs régionaux

---



---

**UNIVALOM**

*Nous donnons de la valeur à vos déchets !*

Prévention - Traitement - Valorisation

---



# Zéro déchet

C'est pas si **compliqué** !

Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

**LE ZÉRO DÉCHET,  
MA SECONDE NATURE**

« Que reste-t-il dans nos poubelles »  
*Intervention Syndicat de traitement UNIVALOM*  
- Mardi 11 avril 2023 -



**Objectif**  
**Zéro déchet**

**UNIVALOM**

*Nous donnons de la valeur à vos déchets !*  
Prévention - Traitement - Valorisation

# Contexte et Objectifs

- Pourquoi des caractérisations ? -

- Analyser la **composition des Ordures Ménagères résiduelles** sur l'ensemble du territoire d'UNIVALOM versus le territoire national
- Identifier les **écarts éventuels** selon la saisonnalité
- Avoir des données sur lesquelles **communiquer** dans le cadre de campagnes de prévention et gestion des déchets
- Déterminer un **point zéro** dans le cadre de la mise en œuvre du PLPDMA et du tri à la source des biodéchets



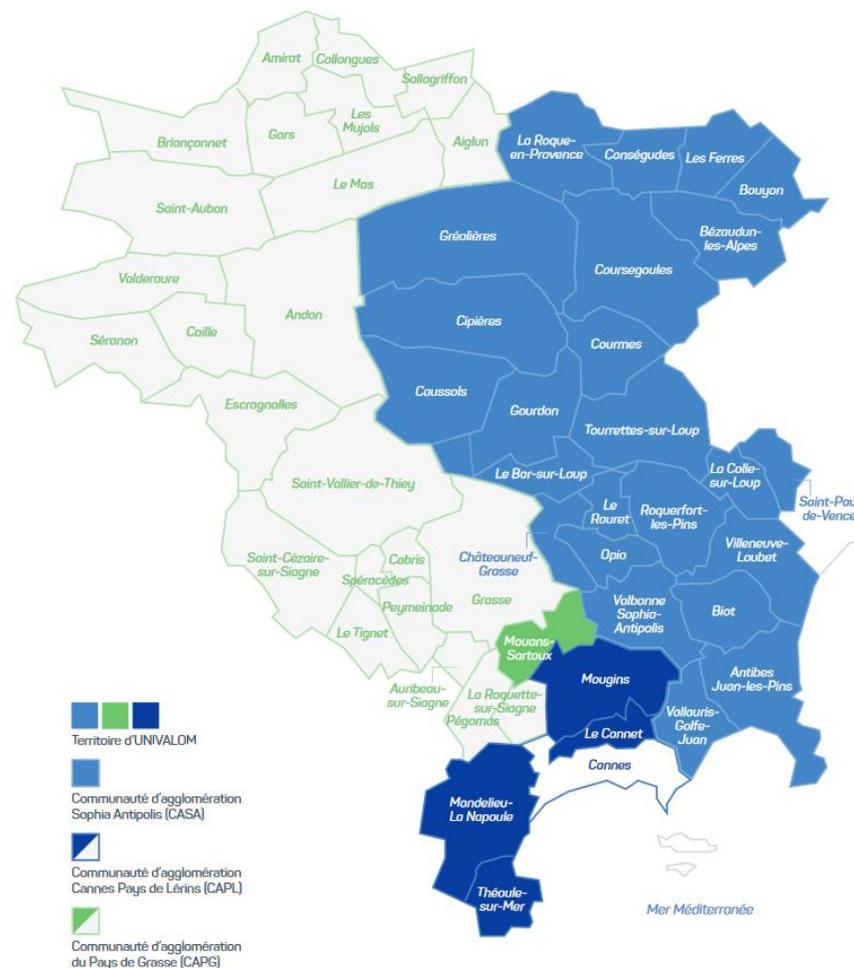
**Zéro**  
déchet

C'est pas si compliqué !  
Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Contexte et Objectifs

- UNIVALOM -

- 29 communes - 3 EPCI : CACPL, CAPG et CASA
- 271 134 habitants (RP2018)
- Typologie d'habitat majoritaire = urbain dense
- Très touristique sur les 6 communes de la frange littorale
- Extension des consignes de tri sur les emballages plastiques (ECT) mise en place depuis 2015



**Zéro déchet**

C'est pas si compliqué !

Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Contexte et Objectifs

- Méthodologie -

- **Phase 1 : Elaboration et validation du plan d'échantillonnage**
  - Composition de l'échantillon selon des objectifs de représentativité
  - Elaboration du plan d'échantillonnage avec détails des tournées
  - Validation de la grille de tri
- **Phase 2 : Campagnes d'échantillonnage et de caractérisation**
  - Campagne 1 : du 22 au 26 novembre 2021
  - Campagne 2 : du 18 au 22 juillet 2022
- **Phase 3 : Analyse des résultats**
  - Sur l'ensemble d'UNIVALOM
  - Par catégories et sous-catégories
  - Comparatif campagne 1 et campagne 2 (été / hiver)
  - Comparatif avec données nationales



**Zéro**  
déchet

C'est pas si compliqué !

Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Contexte et Objectifs

- Echantillonnage -

Objectif : campagne de caractérisation la plus représentative du territoire en termes de typologie d'habitat et de zone géographique.

En tenant compte de :

- La population
- La typologie d'habitat et la zone géographique
- Les modes de collecte
- Les tonnages
- La saisonnalité
- Les contraintes de planning des collectes : secteurs, jours, fréquences, itinéraires, horaires, nombre de tours, exutoires



**Zéro**  
déchet

C'est pas si compliqué !

Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Contexte et Objectifs

- Composition de l'échantillon -

Objectif : campagne de caractérisation la plus représentative du territoire en termes de typologie d'habitat et de zone géographique

	% tonnage	Nombre d'échantillons à prélever
CACPL	31%	3
CAPG (Mouans-Sartoux)	4%	1
CASA	65%	7
TOTAL		11



	% tonnage	Nombre d'échantillons à prélever
Littoral	67%	7
Moyen et haut pays	33%	4

	% tonnage	Nombre d'échantillons à prélever
Mixte	33%	4
Rural	1%	0
Urbain	66%	7

La typologie majoritaire du lot d'échantillon est **l'urbain dense, comme sur le territoire.**



**Zéro déchet**

C'est pas si compliqué !  
Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Résultats des caractérisations

- Comparaison moyenne Nationale -

Constat hiver / été	Hiver	Été	% Moyen	Moyenne nationale
Part de putrescibles	32%	30%	31%	27%
<i>Dont gaspillage alimentaire</i>	9%	10%	9%	/
Collecte sélective hors verre/EMR	27%	32%	29%	17%
<i>Dont Extension Consigne de Tti</i>	8%	10%	9%	/
<i>Dont cartons</i>	7%	9%	8%	7%
Part de verre	6%	9%	7%	6%
Part de textile	4%	5%	4%	3%
Déchets résiduels	26%	21%	24%	/
<i>Dont textiles sanitaires : couches, mouchoirs, etc.</i>	14%	10%	12%	16%
Déchèterie	3%	3%	3%	/
Déchets ménagers spéciaux	1%	0,4%	1%	1 %
Total	100%	100%	100%	/



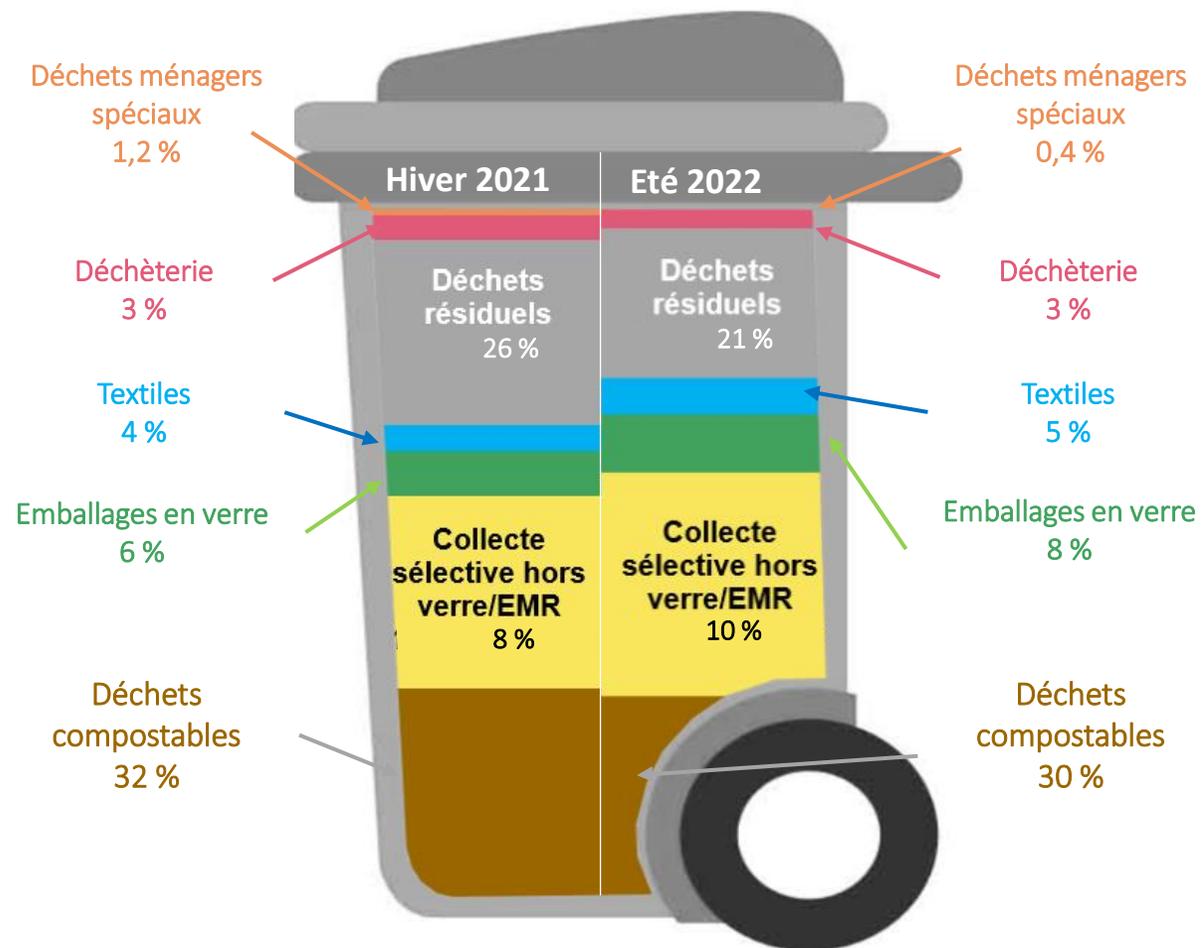
**Zéro**  
déchet

C'est pas si compliqué !

Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Résultats des caractérisations

- Variation saisonnière ? -



**Zéro déchet**

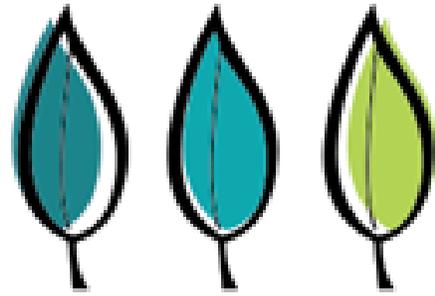
C'est pas si compliqué !  
Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

# Conclusion et perspectives

- Exploitation des résultats -

- Encore une part de déchets recyclables très importante dans les OMr (Hiver-Eté) :
  - 32-30% de biodéchets
  - 27-32% de flux jaune (EMR)
  - 6-9% de verre
  - 4-5% de textile
- Marges de manœuvre conséquentes
- Actions de réduction à renforcer
- Actions de communication et moyens de pré-collecte à renforcer, notamment pour les Extension des consignes de tri sur les emballages plastiques (ECT)





**S Y D E V O M**  
de Haute Provence



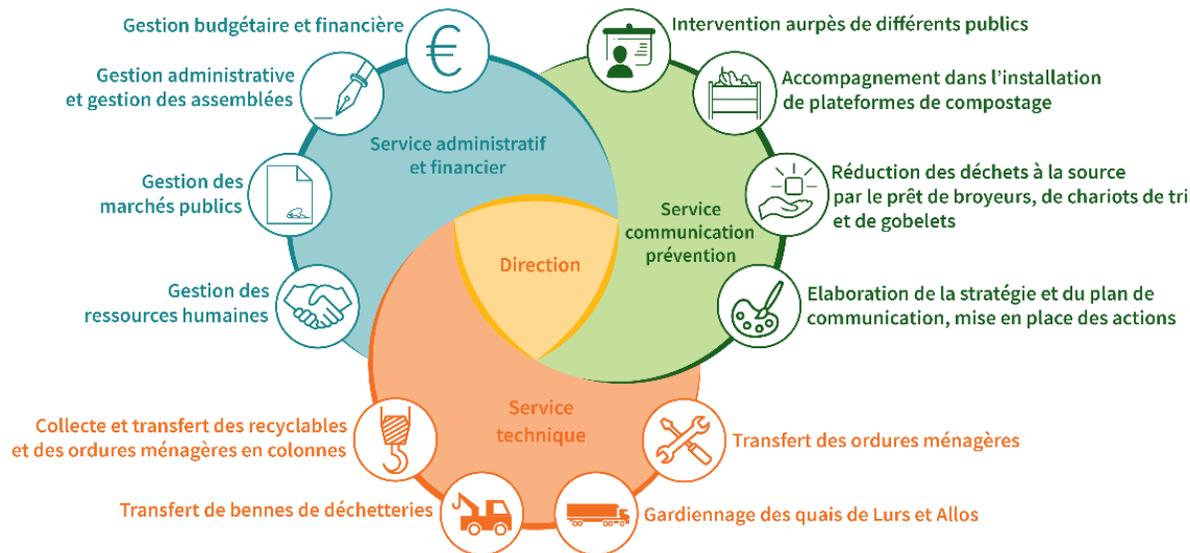


# Les caractérisations des ordures ménagères

SYDEVOM de Haute-Provence

# LE SYDEVOM DE HAUTE-PROVENCE

- 2 Communautés d'Agglomérations,
- 6 Communautés de Communes,
- 169 communes sur le territoire,
- 118 000 habitants,





# UTILISATION DES DONNÉES

→ 2011/2012/2015

## Méthodologie :

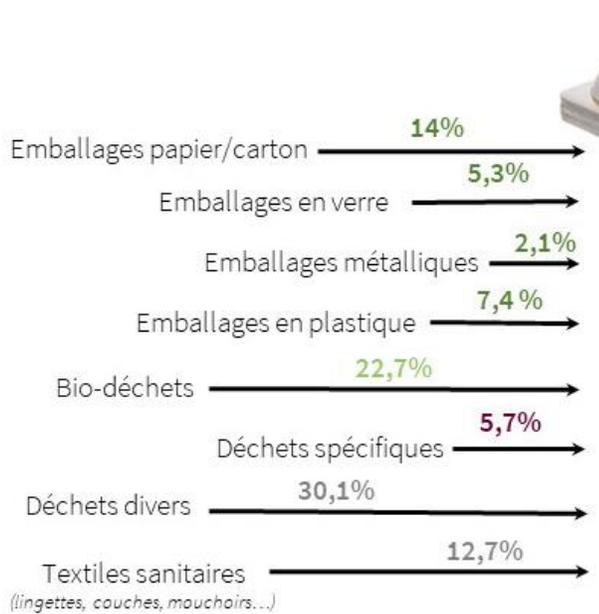
A chaque fois : 6 prélèvements d'échantillons de 250kg représentant chacun une typologie d'habitat.

Pour chaque campagne, les prélèvements ont été effectués sur des tournées similaires pour avoir des chiffres comparables

## Utilisation des résultats :

- Inciter les élus et les services au passage à l'Extension des Consignes de Tri en 2018/2019,
  - Inciter à développer les points de tri,
  - Inciter au changement de conteneurisation des OMr pour ne faire plus que des points complets (tri + OMr + éventuellement carton brun).
- *Cela permet d'encourager les habitants au tri des emballages et papiers et permet le développement d'une stratégie globale de gestion des biodéchets.*

# UTILISATION DES DONNÉES



Que trouve-t-on dans nos poubelles? Le Sydevom analyse le contenu

27 mar 2012



**Alpes de Haute-Provence** - Le tri de nos déchets est respecté dans les Alpes de Haute-Provence ? Pour répondre à cette question le Sydevom décortique nos poubelles. Le Sydevom est l'organisme qui gère le transport et le traitement dans 164 communes du département, soit 82% du territoire haut-provençal. Cette campagne dure trois jours, jusqu'à demain 28 mars, au quai de transfert de Lurs. Cette analyse de la composition des poubelles sera comparée avec la dernière session de juillet 2011. A l'époque, plus de 72% des déchets trouvés dans les poubelles auraient dû être triés. Une action essentielle pour axer les actions de sensibilisation auprès du grand public. La prochaine campagne de communication sur le tri se fera à la mi-avril.

## Les déchets départementaux analysés sur le quai de Lurs

Une vaste opération d'analyse de nos déchets a été menée par le Sydevom



**Communication**  
L'analyse des déchets est une opération qui permet de mieux connaître la composition de nos poubelles. Cette campagne de tri est menée par le Sydevom, l'organisme qui gère le transport et le traitement des déchets dans 164 communes du département. Cette campagne dure trois jours, jusqu'à demain 28 mars, au quai de transfert de Lurs. Cette analyse de la composition des poubelles sera comparée avec la dernière session de juillet 2011. A l'époque, plus de 72% des déchets trouvés dans les poubelles auraient dû être triés. Une action essentielle pour axer les actions de sensibilisation auprès du grand public. La prochaine campagne de communication sur le tri se fera à la mi-avril.

**Les différents opérations du Sydevom**  
Le Sydevom est l'organisme qui gère le transport et le traitement des déchets dans 164 communes du département. Cette campagne dure trois jours, jusqu'à demain 28 mars, au quai de transfert de Lurs. Cette analyse de la composition des poubelles sera comparée avec la dernière session de juillet 2011. A l'époque, plus de 72% des déchets trouvés dans les poubelles auraient dû être triés. Une action essentielle pour axer les actions de sensibilisation auprès du grand public. La prochaine campagne de communication sur le tri se fera à la mi-avril.



## Actualité

**Environnement.** Opération MODECOM (Modèle de caractérisation des ordures ménagères) avec le SYDEVOM.

## Effectuer une autopsie savante d'une poubelle



Une information connue par le SYDEVOM (Syndicat intercommunal de gestion des ordures ménagères) est la composition des déchets trouvés dans nos poubelles. Le Sydevom est l'organisme qui gère le transport et le traitement dans 164 communes du département, soit 82% du territoire haut-provençal. Cette campagne dure trois jours, jusqu'à demain 28 mars, au quai de transfert de Lurs. Cette analyse de la composition des poubelles sera comparée avec la dernière session de juillet 2011. A l'époque, plus de 72% des déchets trouvés dans les poubelles auraient dû être triés. Une action essentielle pour axer les actions de sensibilisation auprès du grand public. La prochaine campagne de communication sur le tri se fera à la mi-avril.

## 72,2% des déchets qui ont été jetés dans nos poubelles ont été triés



**Environnement.** Le Sydevom de Haute-Provence a réalisé une opération « d'autopsie des poubelles ».

## Peut beaucoup mieux faire

Le Sydevom de Haute-Provence a réalisé une opération « d'autopsie des poubelles ». Cette campagne dure trois jours, jusqu'à demain 28 mars, au quai de transfert de Lurs. Cette analyse de la composition des poubelles sera comparée avec la dernière session de juillet 2011. A l'époque, plus de 72% des déchets trouvés dans les poubelles auraient dû être triés. Une action essentielle pour axer les actions de sensibilisation auprès du grand public. La prochaine campagne de communication sur le tri se fera à la mi-avril.

## ALPES

## Quand le Sydevom décide d'autopsier nos poubelles

Cela permet de savoir si notre comportement en matière de tri a changé



**7%** l'objectif de réduction des déchets d'ici à fin 2015

Le Sydevom de Haute-Provence a réalisé une opération « d'autopsie des poubelles ». Cette campagne dure trois jours, jusqu'à demain 28 mars, au quai de transfert de Lurs. Cette analyse de la composition des poubelles sera comparée avec la dernière session de juillet 2011. A l'époque, plus de 72% des déchets trouvés dans les poubelles auraient dû être triés. Une action essentielle pour axer les actions de sensibilisation auprès du grand public. La prochaine campagne de communication sur le tri se fera à la mi-avril.

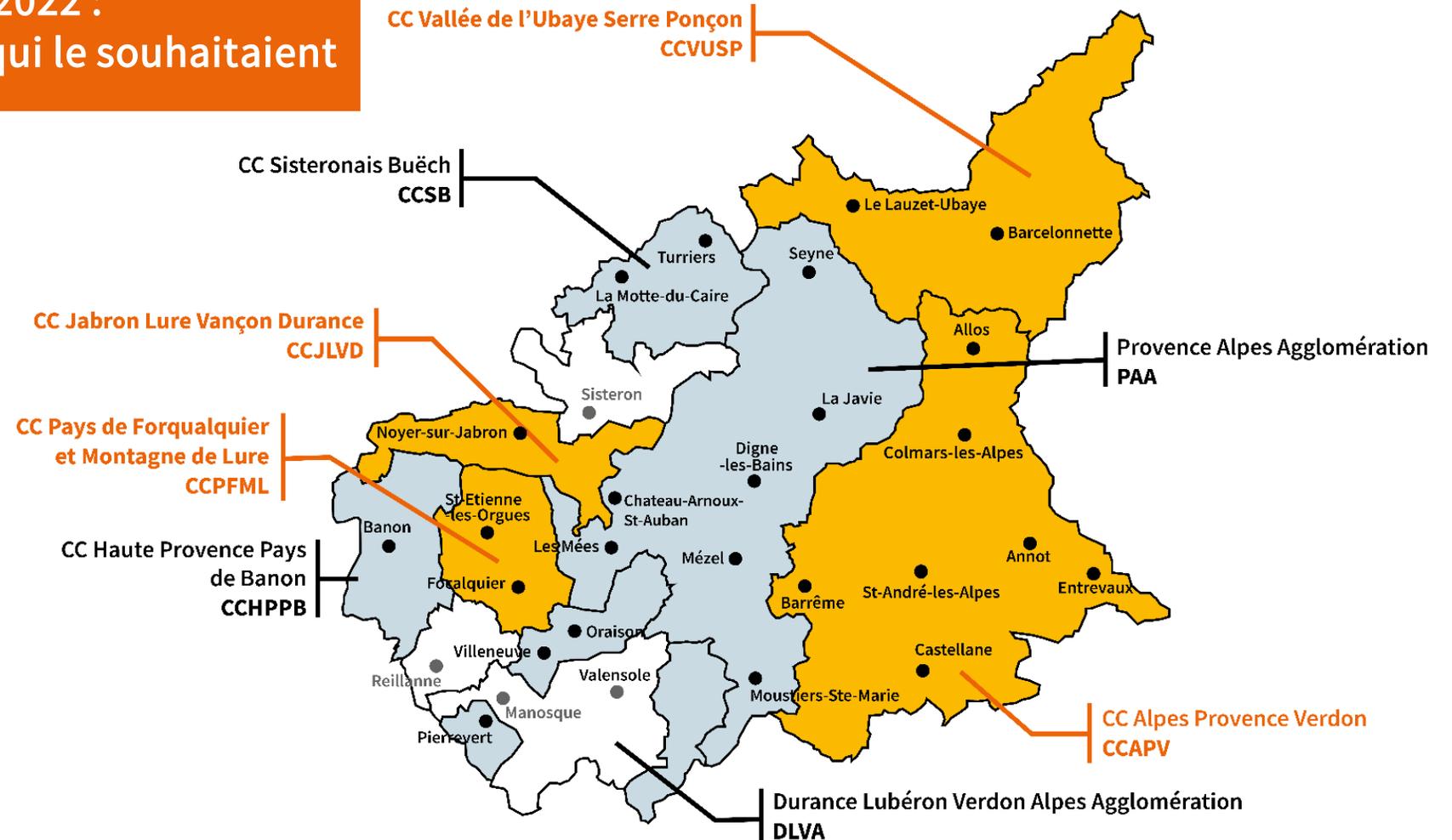
## POLITIQUE

**EUROPE ÉCOLOGUE - LES VERTS** a choisi pour son candidat à la présidence de la République, Jean-Louis Borloo. Le candidat de la gauche écologiste a été élu député de la région Rhône-Alpes. Le candidat de la droite, Nicolas Sarkozy, a été élu député de la région Île-de-France. Le candidat du centre, Nicolas Sarkozy, a été élu député de la région Rhône-Alpes.

# MODECOM 2022

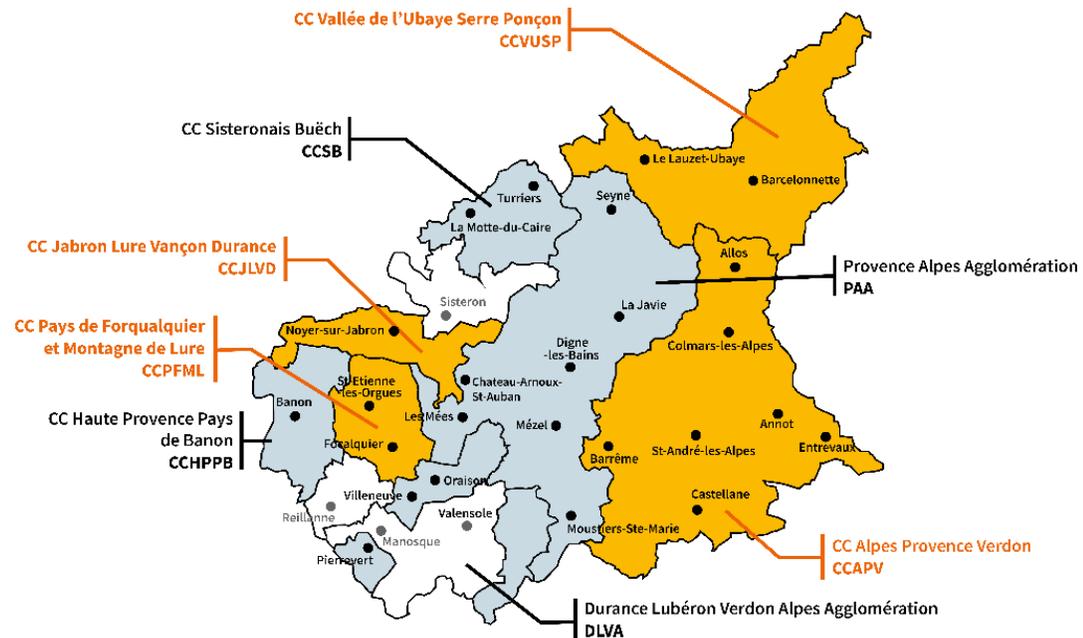
→ Février et juillet 2022

Nouveau MODECOM 2022 :  
pour nos adhérents qui le souhaitent



## → Février et juillet 2022

Nouveau MODECOM 2022 :  
pour nos adhérents qui le souhaitent



### Objectifs de mise à jour des données :

- Avoir un “état zéro” pour la mise en place d’une stratégie de gestion des biodéchets,
- Voir l’efficacité du passage à l’ECT et la marge de progression restante,
- Sensibiliser les élus et le grand public aux enjeux autour des déchets.

→ Réduction des déchets mis en stockage,  
→ Réduction des capacités de traitement des OMr,  
→ Montrer que le gisement détournable des OMr (biodéchets + tri sélectif) représentent 50% de la poubelle moyenne.

## → Février et juillet 2022

**Nouveau MODECOM 2022 :  
pour nos adhérents qui le souhaitent**

### Objectif d'aide à la décision

- Inciter et accompagner les collectivités au changement de conteneurisation des OM.

→ *Amélioration de la captation du gisement de tri sélectif,*

→ *Réduire la quantité d'OMr,*

→ *Optimiser la collecte,*

### Objectifs de mise à jour des données :

- Avoir un "état zéro" pour la mise en place d'une stratégie de gestion des biodéchets,
- Voir l'efficacité du passage à l'ECT et la marge de progression restante,

- Sensibiliser les élus et le grand public aux enjeux autour des déchets.

→ *Réduction des déchets mis en stockage,*

→ *Réduction des capacités de traitement des OMr,*

→ *Montrer que le gisement détournable des OMr (biodéchets + tri sélectif) représentent 50% de la poubelle moyenne.*

# UTILISATION DES DONNÉES

→ Février et juillet 2022



Infographie de la décomposition des OMr sur le territoire de la CCJLVD



Infographie de la décomposition des OMr sur le territoire du SYDEVOM

REGION SUD  
HAUTE-PROVENCE  
CANTON DE  
COTILLON

Communiqué de presse

SYDEVOM  
www.sydevom.fr

### Autopsie des sacs d'ordures ménagères résiduelles

Afin de connaître les habitudes des habitants, comprendre leurs pratiques et connaître l'impact des campagnes de sensibilisation, le SYDEVOM de Haute-Provence et ses collectivités adhérentes ont effectué une autopsie des poubelles d'ordures ménagères sur leurs territoires. La dernière analyse du contenu des poubelles d'ordures ménagères datait de 2015 : le tri et le compostage s'étant beaucoup développés ces dernières années - notamment grâce à l'extension des consignes de tri à tous les emballages en 2019. Il est ainsi très intéressant de regarder le contenu des sacs poubelles.

Plus de la moitié du contenu de nos poubelles est valorisable

L'analyse du contenu des poubelles d'ordures ménagères se fait en séparant et pesant les différents types de déchets. Différentes catégories sont alors définies : les biodéchets, les emballages recyclables, les déchets de déchèterie et les déchets non recyclables. Les bases de ces différentes catégories revêtent au plus de la moitié du contenu de nos poubelles d'ordures ménagères auraient pu être valorisées si elles avaient été jetées au bon endroit !

35%	RECYCLABLES SI TRIÉS
29%	COMPOSTABLES
6%	DÉCHÈTTERIE
30%	DÉCHETS NON VALORISABLES

© SYDEVOM - Haute-Provence

Communiqué de presse diffusé en novembre 2022



Présentation lors des stands de sensibilisation

# UTILISATION DES DONNÉES

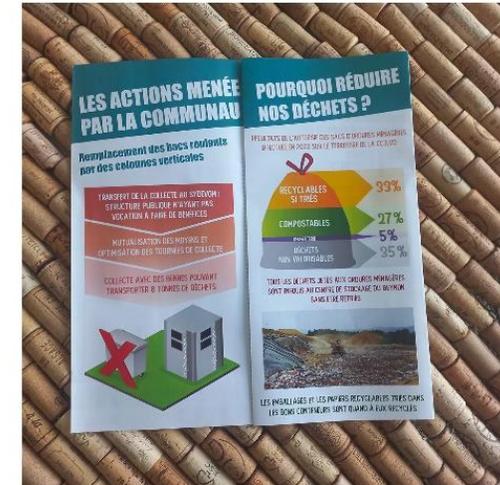
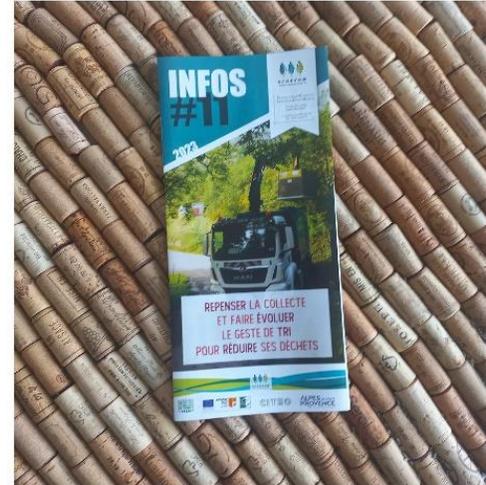
→ Février et juillet 2022



*Réunions publiques pour les habitants*



*Interventions auprès des conseils communaux*



*Lettre du tri-prévention de la CCJLVD*

## Avez-vous des questions ?

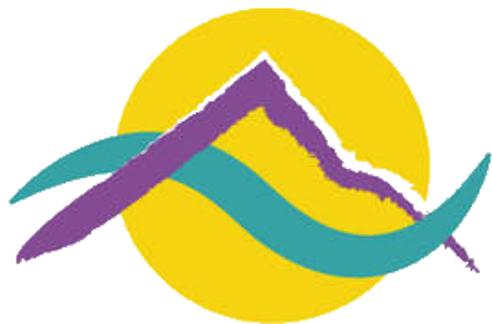
Pour en savoir plus sur le SYDEVOM :  
[www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)

**Béatrice HUBER :**  
[beatrice.huber@sydevom04.fr](mailto:beatrice.huber@sydevom04.fr)  
04 92 36 14 25

**Marion TIRABOSCHI :**  
[marion.tiraboschi@sydevom04.fr](mailto:marion.tiraboschi@sydevom04.fr)  
04 92 36 04 64  
06 30 90 60 76

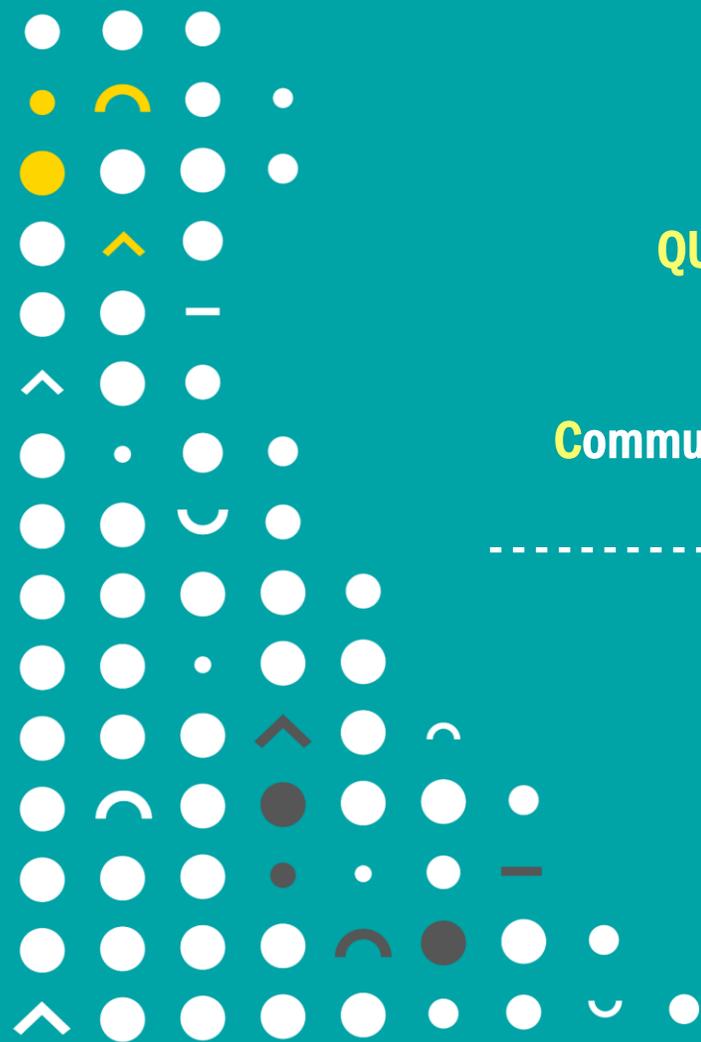


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES  
PROVENCE  
VERDON**  
*Sources de lumière*





## QUE RESTE-T-IL DANS NOS POUBELLES ?

par la

Communauté de **Communes Alpes Provence Verdon**

*Atelier thématique®*



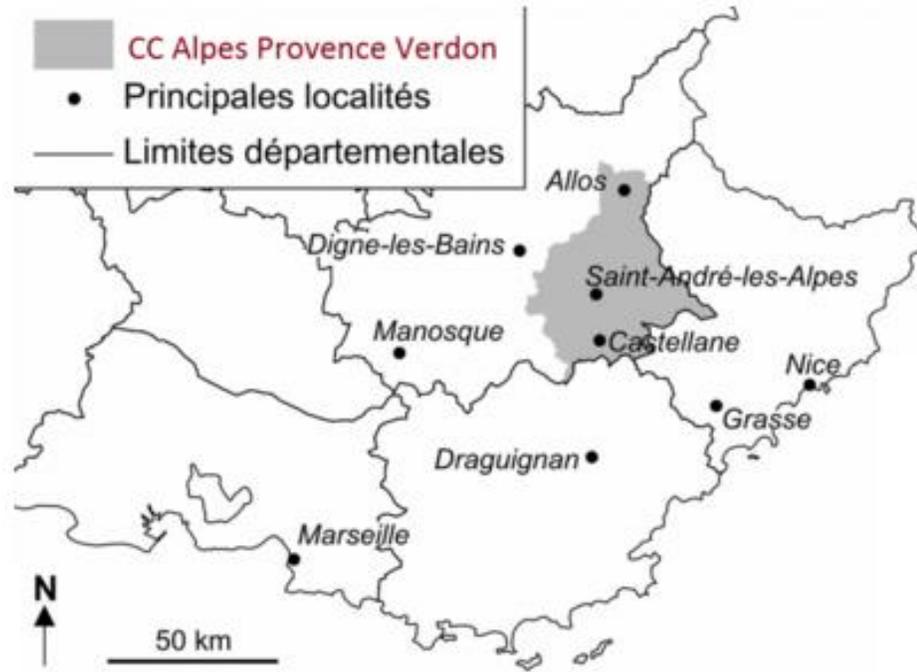
## **Sommaire :**

1. Présentation du contexte
2. Retour d'expérience : Outils d'évaluation des coûts évitables - Caractérisations des poubelles de la collectivité sur 2 périodes touristiques fortes et plan d'actions



# 1/ Présentation du contexte





- Création le 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Regroupe 41 communes suite à la fusion de 5 intercommunalités
- Population INSEE : 11677 habitants

## Forte attractivité touristique :

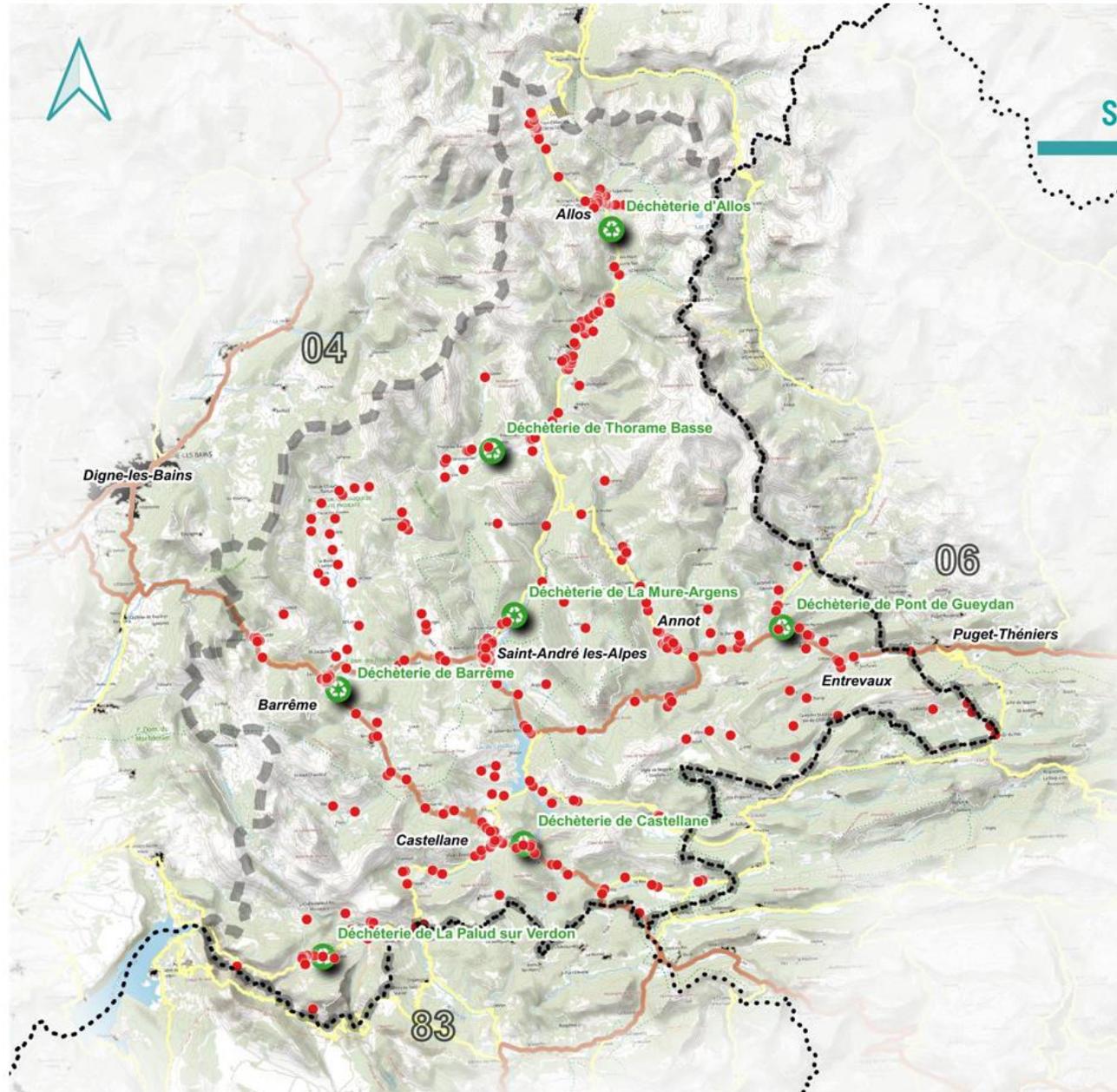
- Période estivale sur le secteur du Verdon et son grand canyon
- Période hivernale sur le secteur du Haut Verdon avec ses stations de sports d'hiver

= Population estimées à 50 000 résidents sur ces périodes





## Collecte des déchets sur le territoire de la CCAPV



- Point d'Apport Volontaire (PAV)
- ♻️ Déchetterie
- CCAPV
- ⋯ Limite départementale

- Collecte verticale intégrale en PAV : Biflux + Omr+ Verre
- 7 déchetteries dont 4 plateformes déchets verts



Réalisation : CCAPV - 03/2022  
Source : IGN©2018, CCAPV  
Projection : RGF93 / Lambert-93

## 2/ Retour d'expérience : Quel plan d'actions mettre en place suite aux caractérisations menées sur les ordures ménagères de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon



## Objectifs recherchés :

**objectif n°1 : caractériser la composition globale des Ordures ménagères**

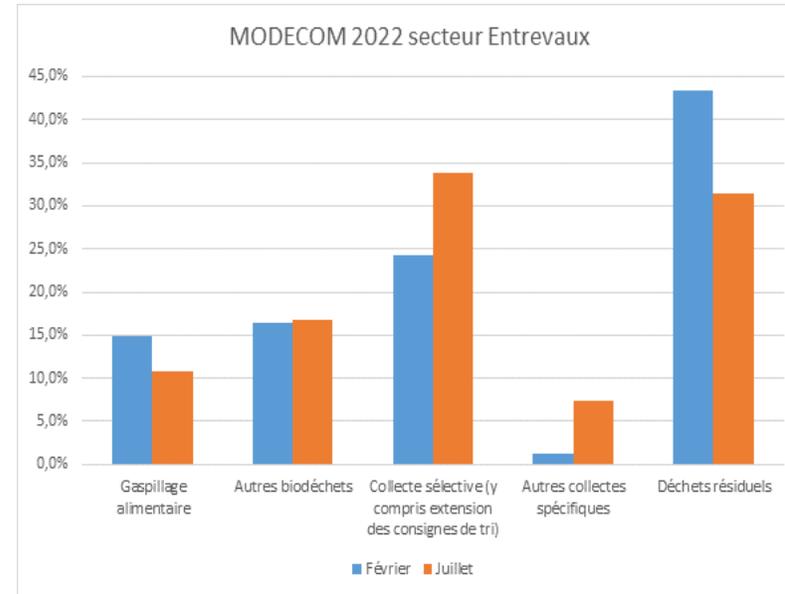
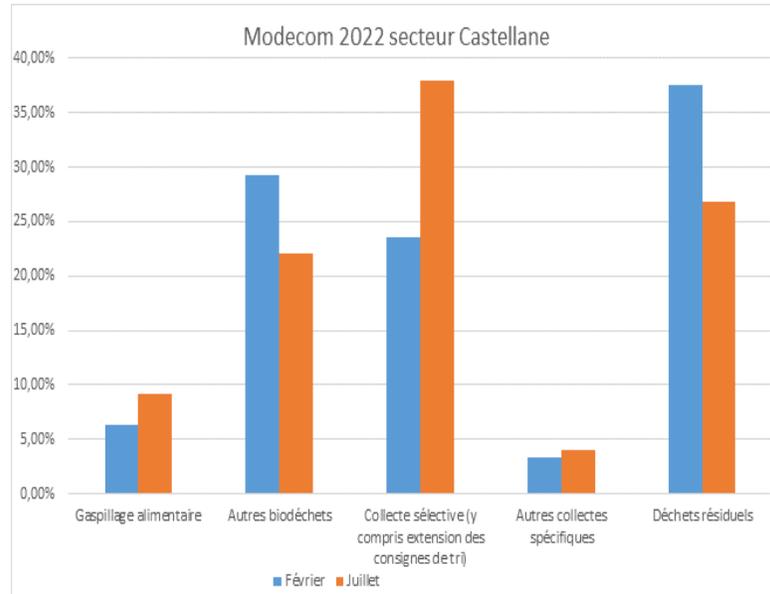
**objectif n°2 : évaluer l'impact de la fréquentation touristique selon les secteurs et les saisons**

## Protocole d'échantillonnage :

- 6 caractérisations menées sur 3 secteurs représentatifs : ALLOS, CASTELLANE et ENTREVAUX
- sur 2 périodes distinctes touristiques :
  - **HIVER** : Période creuse sur les secteurs de CASTELLANE ET ENTREVAUX  
MAIS période de tourisme hivernal (sports d'hiver) sur le secteur D'ALLOS
  - **ÉTÉ** : PERIODE TOURISTIQUE SUR LES TROIS SECTEURS

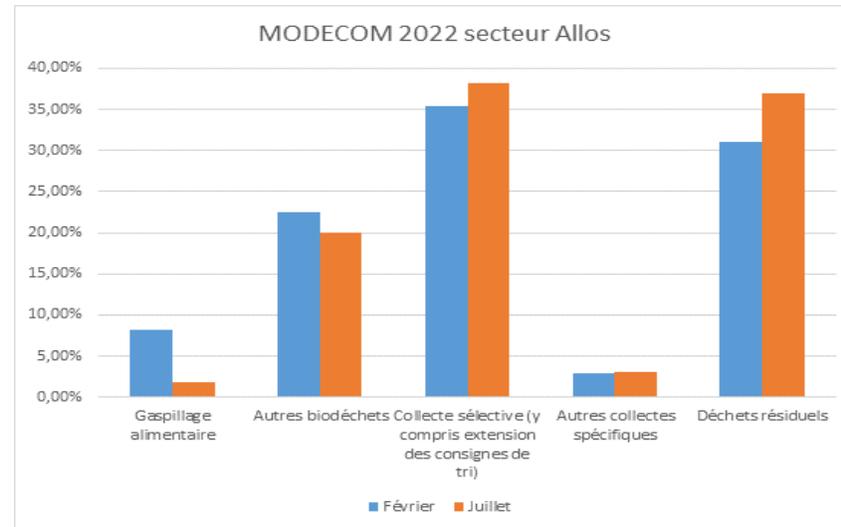


## Caractérisations des OM la CCAPV :



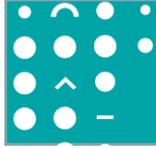
## Secteurs CASTELLANE et ENTREVAUX :

- Sur la période estivale, les performances sont dégradées par la présence touristique

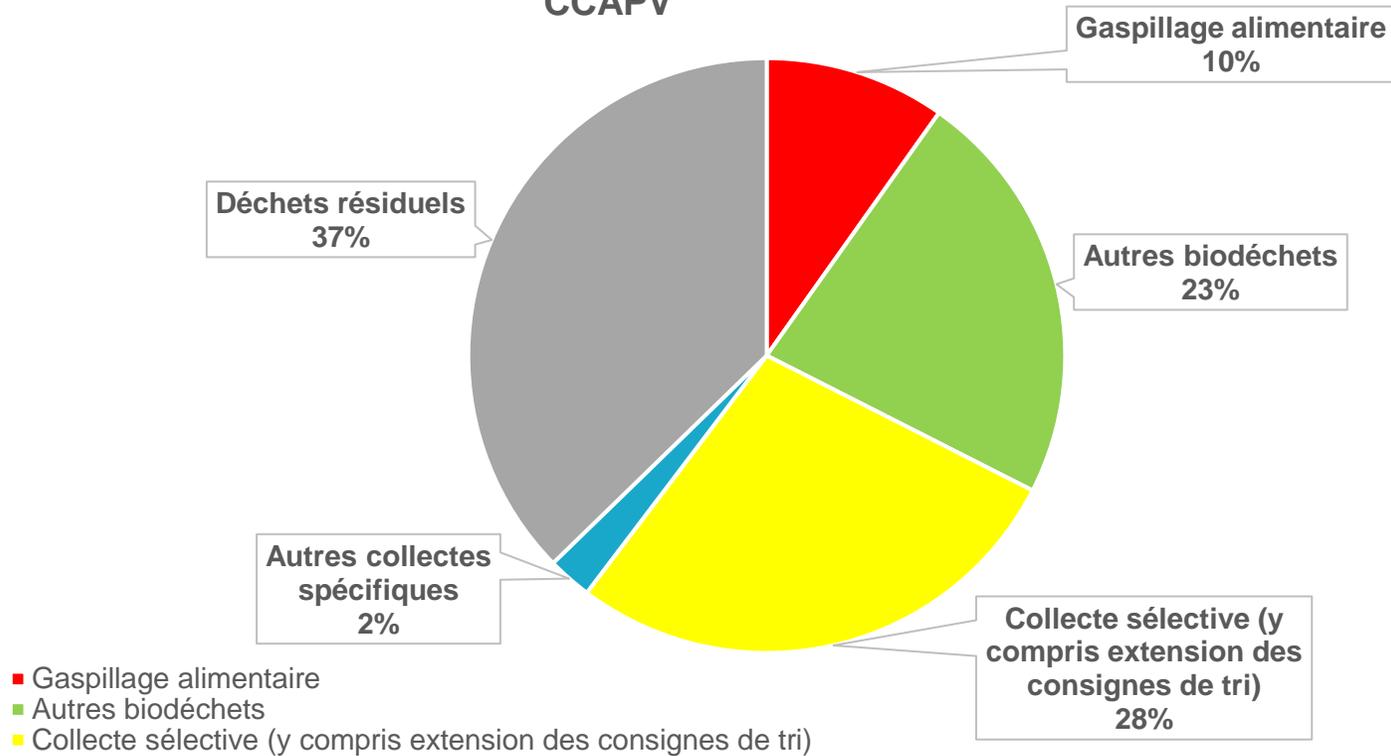


## Secteur ALLOS – Haut Verdon :

- Sur la période estivale, les performances sont beaucoup moins dégradées que l'hiver, 2 hypothèses d'explications :
  - Le tourisme d'été est sans doute moins un tourisme de masse que celui des sports d'hiver
  - Il est sans doute plus sensible à l'environnement venant en montagne pour randonner et profiter de la nature



## Composition des Ordures ménagères résiduelles sur le territoire de la CCAPV



- La partie « **COMPOSTABLE** » représente 33 % des ordures ménagères !
- la partie « **COLLECTE SELECTIVE & DECHETTERIE** » représente 30 % !

=> 63 % des OMr pourraient être évitées par simple respect des consignes de tri

Ce constat a notamment confirmé le plan d'actions engagé préalablement sur la partie valorisable par compostage qui représente :

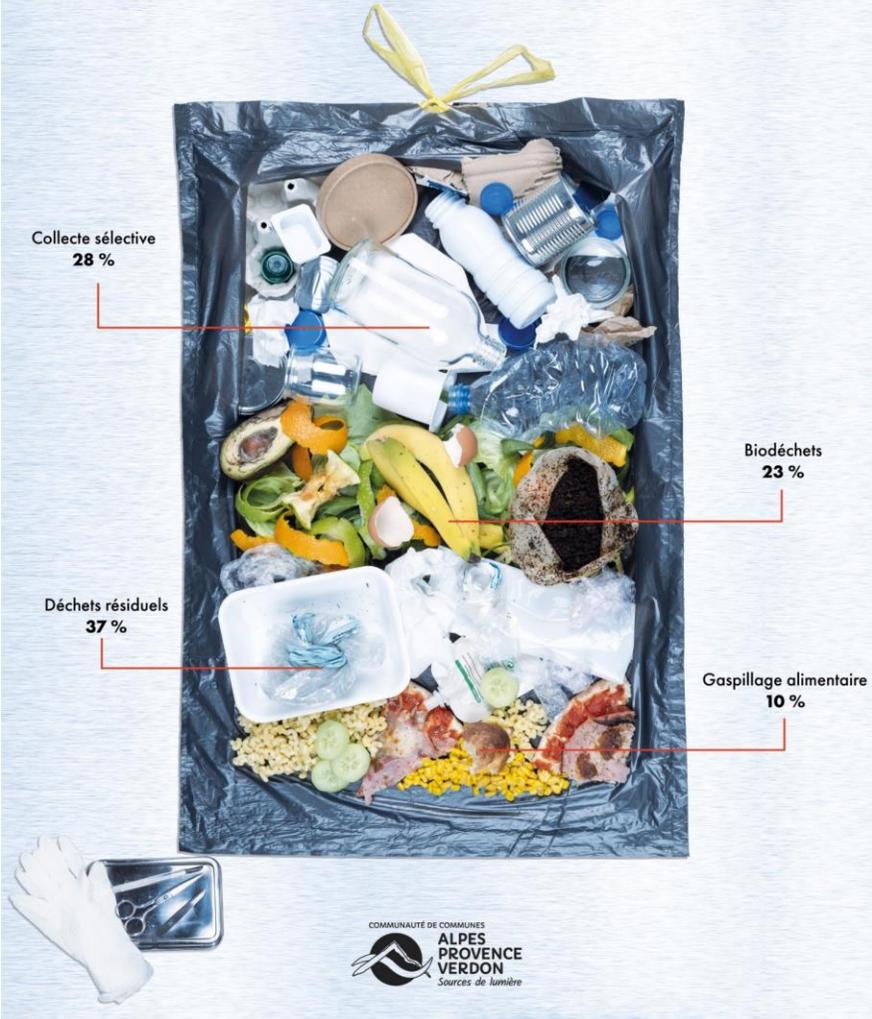
- 500 000 € TTC (TGAP comprise) de coûts « évitables »
- 39 % du coût de collecte et traitement des OM (1 300 000 € ttc)

**Au regard de ces résultats, la CCAPV a mis en place un plan d'action global qui s'est décliné comme suit :**

- Sensibilisation des élus, notamment par la traduction en « poids financier » de cette composition des OM et des coûts « évitables »
- Les élus ayant été très réceptifs à ces arguments et éléments, ils ont décidé d'engager des cycles de réunions publiques pour partager ces chiffres et la nécessité d'agir
- 4 ambassadeurs du tri saisonniers ont été recrutés pour aller à la rencontre des habitants et touristes pendant la saison estivale 2022
- Création de supports de communication spécifiques (affichages en salle de réunions publiques et sur les réseaux sociaux)



## **RIEN À FAIRE LÀ ?** **DANS VOS ORDURES MÉNAGÈRES NON PLUS.**





# Outil continu de recadrage de la stratégie de gestion des déchets

Pôle Valorisation des Déchets

11/04/2023



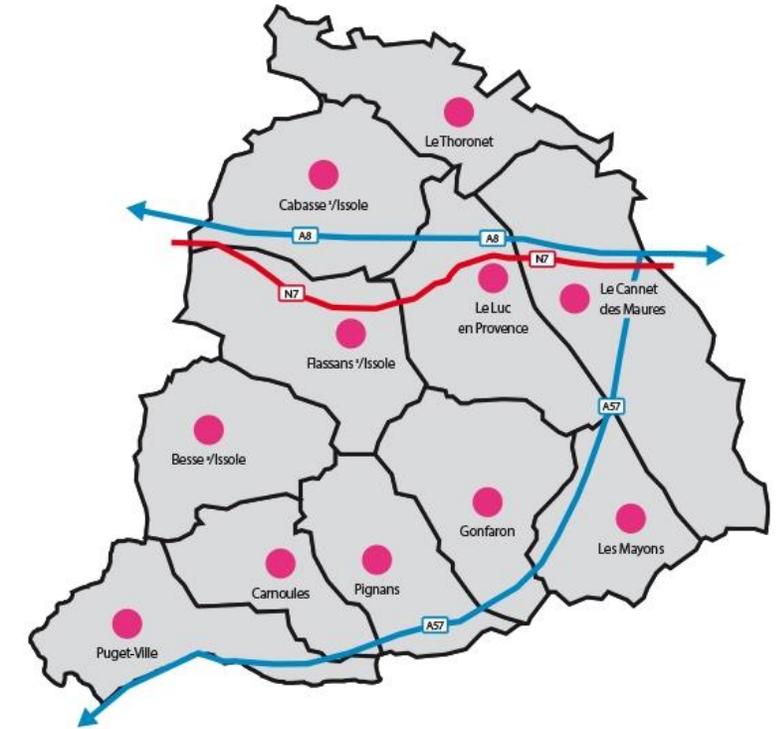
coeurduvar.com



# Présentation du territoire Cœur du Var



- ▶ Créée en 2002, **Cœur du Var** regroupe 11 communes du moyen pays Varois.
- ▶ En janvier 2004, la communauté de commune exerce la **compétence collecte des déchets ménagers** pour le compte de l'ensemble de ses communes adhérentes.
- ▶ Une démarche de prévention et de réduction des déchets engagée depuis 2010
- ▶ Le **projet « territoire zéro déchet zéro gaspillage »** c'est :
  - Une contractualisation de 3 ans avec l'ADEME (2015 – 2018)
  - Un programme de 28 actions : « marché zéro déchet », Commerce Engagé, Défi école, Foyers témoins, réduction des fréquences...
  - Une mobilisation de nombreux partenaires : écoles, mairies, entreprises, commerçants, chambres consulaires...
- ▶ Un **programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** adopté le 24/10/2017
  - Un programme regroupant des actions de sensibilisation, des actions d'éco-exemplarité, des actions emblématiques nationales ...
  - Révision en cours
- ▶ Un territoire inscrit dans une **démarche d'économie circulaire** (lauréat de l'AAP en 2019)
  - Un programme de 13 actions individuelles + 9 actions collectives (partenariat avec le SIVED et la CC Golf de St Tropez)
- ▶ Un territoire labélisé **Territoire Economie Circulaire** par l'ADEME en 2020 et 2022



# Plan de prélèvement



		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		12/09/2022	13/09/2022	14/09/2022	15/09/2022	16/09/2022
Prélèvements - arrivée des benes	1	PAV LE LUC 7H	PAP EcartS GONFARON 9H	PAV GONFARON/PIGNAN S 8H30	PAP PIGNANS 10H30	PAV CARNOULES/PUGET 8H30
	2	PR LE LUC 8H	PAP EcartS LE CANNET 10H	PAP FLASSANS/BESSE 10H		PAP CABASSE/THORONET 9H30
	3			PR GONFARON/PIGNAN S/CARNOULES/PUGE T 10H		

❖ QUAND : 12/09 – 16/09

❖ FLUX : OMR

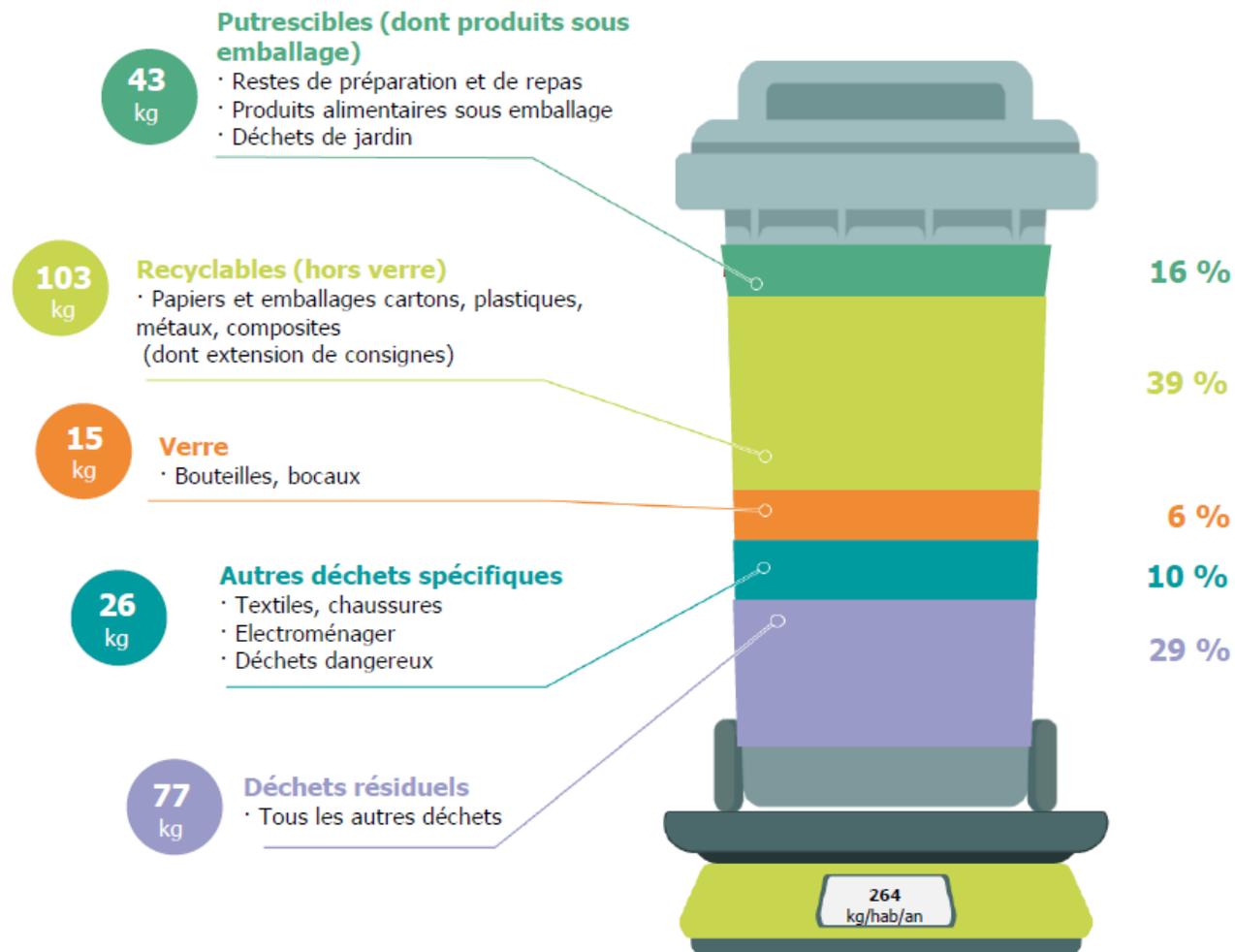
❖ ECHANTILLONAGE : 10

- 3 PAV
- 2 PR
- 5 PAP

❖ ETP : 4

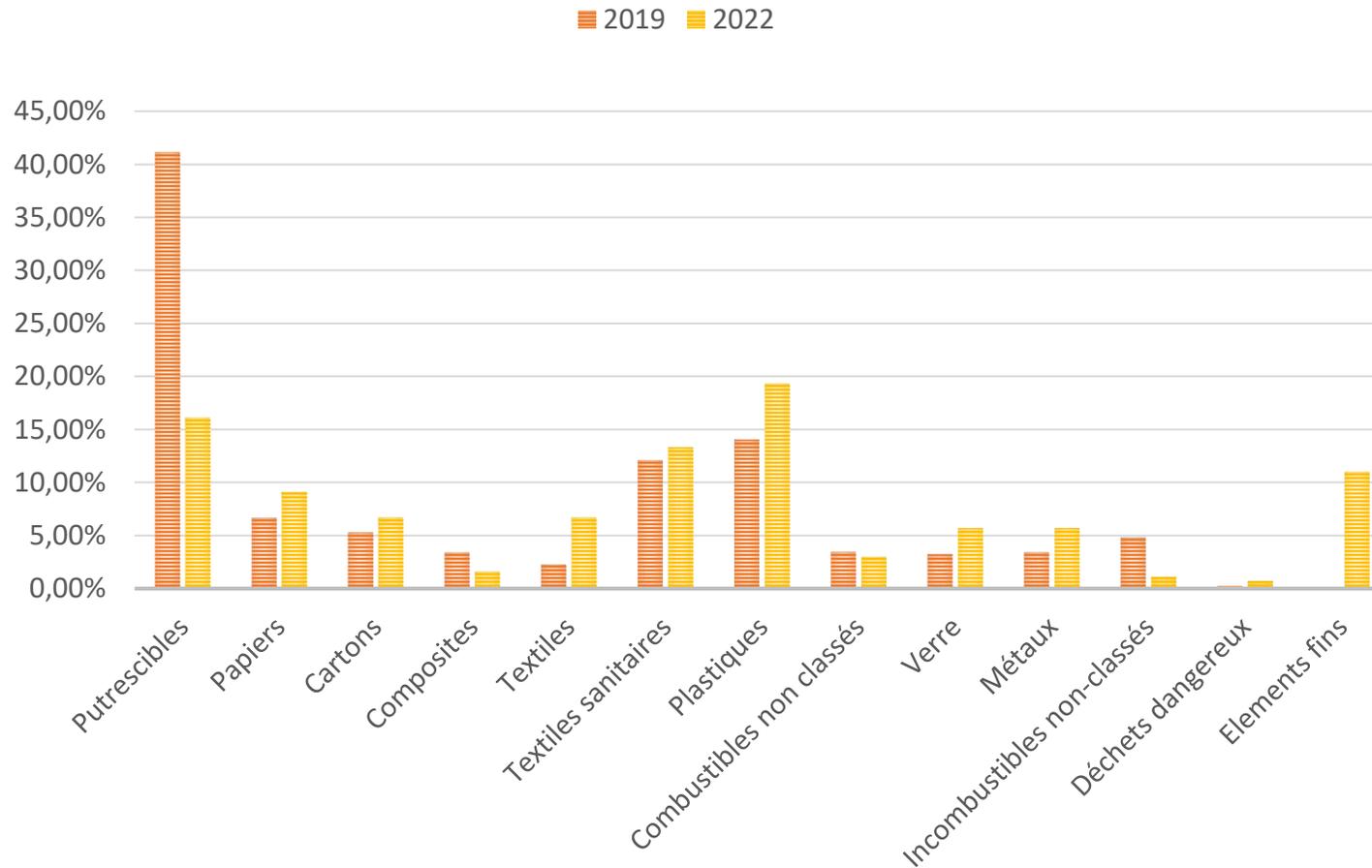
❖ PRESTATAIRE : INDDIGO

# Composition moyenne des OMR – Communauté de communes Cœur du var



# Comparaison 2019 - 2022

## CARACTÉRISATION EN % OMR



	2019	2022
<i>Putrescible</i>	41%	16%
<i>Recyclables</i>	33%	42%
<i>Verre</i>	3%	6%
<i>Autres déchets</i>	6%	10%
<i>Déchets résiduels</i>	17%	25%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# Les enseignements

- La part des putrescibles dans les OM entre 2019 et 2022 a divisé par 2.
- La part des verres dans les OM entre 2019 et 2022 s'est multipliée par 2.
- La part des recyclables dans les OM entre 2019 et 2022 a augmenté.
- La collecte en porte-à-porte a des meilleures performances de collecte que la collecte en point de regroupement ou en point d'apport volontaire.

Nécessité de revoir les stratégies de gestion des déchets



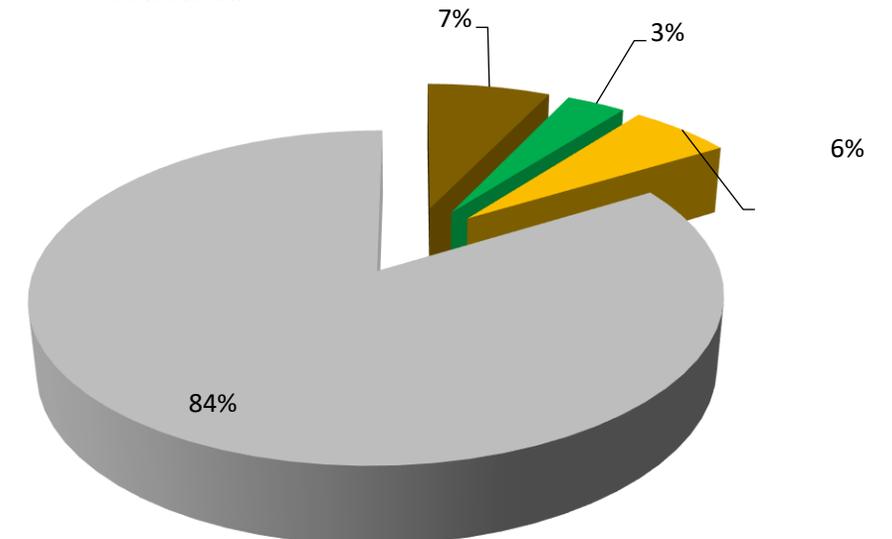
# 1. Les putrescibles

Les déchets putrescibles regroupent :

- Déchets alimentaires non consommables (préparation de repas, restes de cuisine)
- Restes alimentaires non consommés (restes de repas)
- Déchets de jardin (tontes, fleurs,...)
- Produits sous emballages (ouverts ou fermés)

## Compostables

- déchets alimentaires (restes de préparation, restes de repas, pain...)
- Déchets de jardin et autres putrescibles
- produits alimentaires sous emballage (ouvert ou fermé)
- Autres déchets



10 % du gisement d'OMR sur humide est composé de déchets **putrescibles compostables**, soit environ **1 214 tonnes par an**, soit 27 kg/an et / habitant

6% de déchets sont encore **sous emballages** (ouverts ou fermés) :

- 15 kg/hab/an
- 681 tonnes/an

# Stratégie pour développer le tri à la source des biodéchets

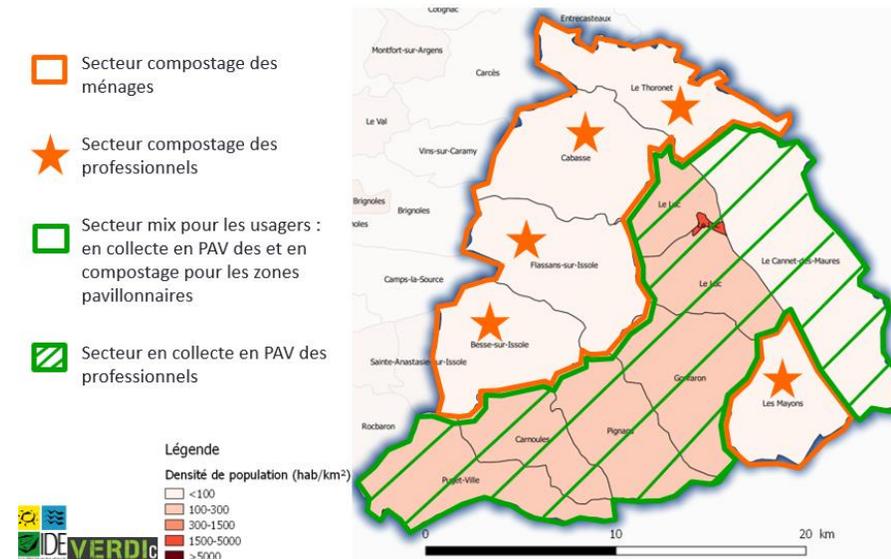


- 1 Equiper toutes les cantines scolaires avec des composteurs en établissement
- 2 Vérifier que tous les « gros producteurs » de déchets fermentescibles respectent la réglementation
- 3 Accompagner les professionnels dans le compostage de leurs déchets
- 4 Développer les composteurs partagés en centre ville et/ou résidence
- 5 Renforcer la mise à disposition gratuite de composteurs individuels
- 6 Poursuivre la distribution des poulaillers
- 7 Mettre en place une collecte de biodéchets dans certains secteurs spécifiques

# Mettre en place une collecte de biodéchets dans certains secteurs spécifiques

- ❖ En 2019, le SIVED a mené sur son territoire une étude sur la généralisation du tri à la source. Au vu des résultats de la caractérisation de septembre 2022, une nouvelle étude a débuté sur Cœur du Var en janvier 2023 afin de mettre à jour les données ainsi que le scénario retenu en 2019.
- ❖ Nouveaux outils de communication pour lutter contre le gaspillage alimentaire :
  - Publication d'un livret anti-gaspillage
  - Sensibilisation dans les écoles avec le retour des pesées à la rentrée 2023
- ❖ Continuité du plan de déploiement du compostage individuel

## CCCV – Sectorisation retenue



## 2. Stratégie pour améliorer le geste de tri

Redynamisation du geste de tri

Nouveau plan de communication

Agents de prévention

- Retour sur les marchés
- Nouveau support de communication destinés aux stands
- Nouveau discours de sensibilisation

Outils de communication

- Roll up avec la caractérisation
- Mémo tri
- Lettre aux administrés
- Refonte des flyers



Communauté de Communes  
du **Sisteronais-Buëch**





# Caractérisations des déchets en Sisteronais-Buëch

**Outil de démonstration pour sensibiliser élus et habitants**

# CC Sisteronais-Buëch et biodéchets : des mythes à déconstruire !

- **4 500 composteurs individuels distribués** entre 2002 et 2017 (16 600 foyers)
- **76 sites de compostages partagés installés** sur le territoire
- des **formations prodiguées**.....il y a longtemps, sans suivi
- « **On vit à la campagne, donc les gens ne jettent pas de déchets verts et des restes alimentaires dans les poubelles !** » sic VoxPopulis
- Obligation réglementaire 2024....**oui mais encore !?**
- des caractérisations réalisées en 2011 et 2016 qui montrent pourtant que **le Sisteronais-Buëch est bien dans la moyenne nationale avec 34 % de biodéchets/déchets verts présents dans les OM**
- **LIFE IP SMART WASTE** et **AAP Biodéchets** comme détonateurs d'une prise de conscience

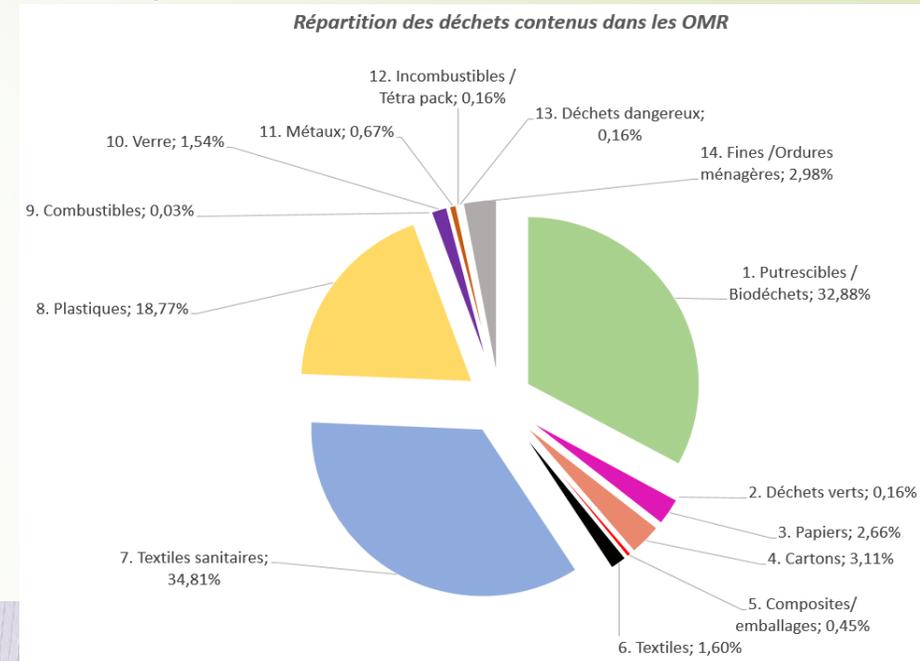
LIFE 16 IPE FR 005- LIFE IP SMART WASTE



# Caractérisations : pratique du « in situ »

► Méthode CARADEME simplifiée développée depuis 2022 directement au pieds des conteneurs, dans la rue :

- petite équipe de 3 / 4 techniciens CCSB
- 1 table de tri
- 1 bâche
- 13 bacs de tri pliants
- des sacs poubelles
- 1 balance
- du courage à revendre !



LIFE 16 IPE FR 005- LIFE IP SMART WASTE



Communauté de Communes  
du Sisteronais-Buëch

# Des quantités de recyclables visuellement importantes = dialogue !



LIFE 16 IPE FR 005- LIFE IP SMART WASTE



# Caractérisation in situ comme outils central de communication / aide à la décision

- Un élu communautaire qui a su se saisir de la méthode et des résultats pour faire adhérer ses homologues à la stratégie de traitement des biodéchets de la CCSB



LIFE 16 IPE FR 005- LIFE IP SMART WASTE



Communauté de Communes  
du Sisteronais-Buëch

# Caractérisation in situ comme outils central de communication / aide à la décision

- Stratégie de déploiement des composteurs partagés
- **Autour de la caractérisation :**
  - sur **site**
  - en **plein jour**,
  - en **présence d'élus locaux et communautaires**
  - avec **du matériel pour proposer aux usagers/élus de mettre la main à la pâte**
  - fort de cette expérience partagée, le **projet de déploiement d'une solution collective de gestion de proximité**
  - une **campagne de caractérisation de suivi** mise en place après l'installation
  - on se donne **rendez-vous 1 an après** l'installation pour tirer un bilan du suivi

LIFE 16 IPE FR 005- LIFE IP SMART WASTE





---

## Propos conclusifs

---

## Prochains évènements



**Jeudi 4 mai** Atelier #47 « **Comment notre tissu industriel peut passer de l'économie linéaire à l'économie circulaire ?** »

LIFE IP SMART WASTE



**Jeudi 22 juin** RED #9 « Déchets du tourisme : mieux les connaître pour mieux les gérer »

Réseau du RARE



**Jeudi 16 novembre** RED 10# « Dépôts illégaux de déchets »

Réseau RARE

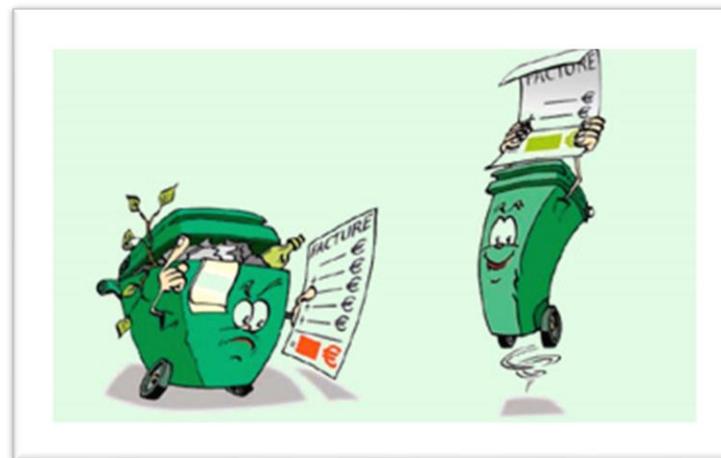
A suivre sur les sites web :

- [www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)
- <https://www.lifeipsmartwaste.eu>
- <https://www.reseau-precip.org/>



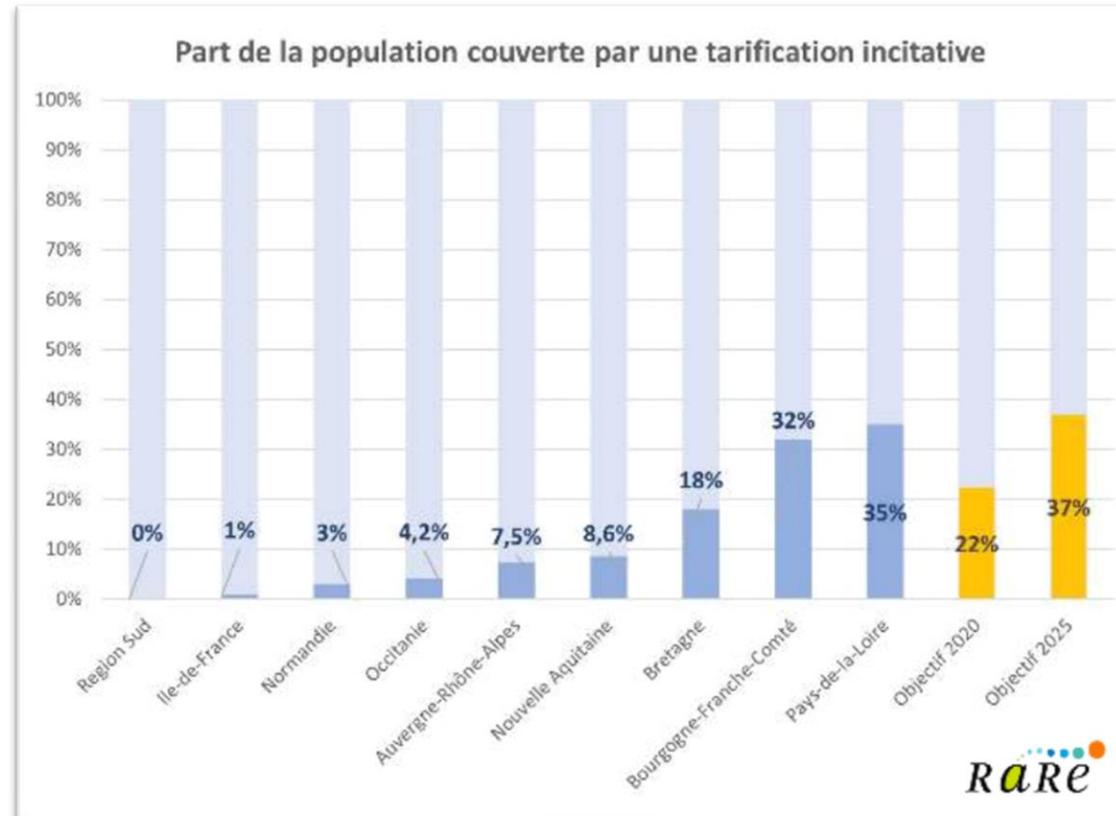
# La Tarification Incitative en Région

Avril 2023



# Contexte actuel

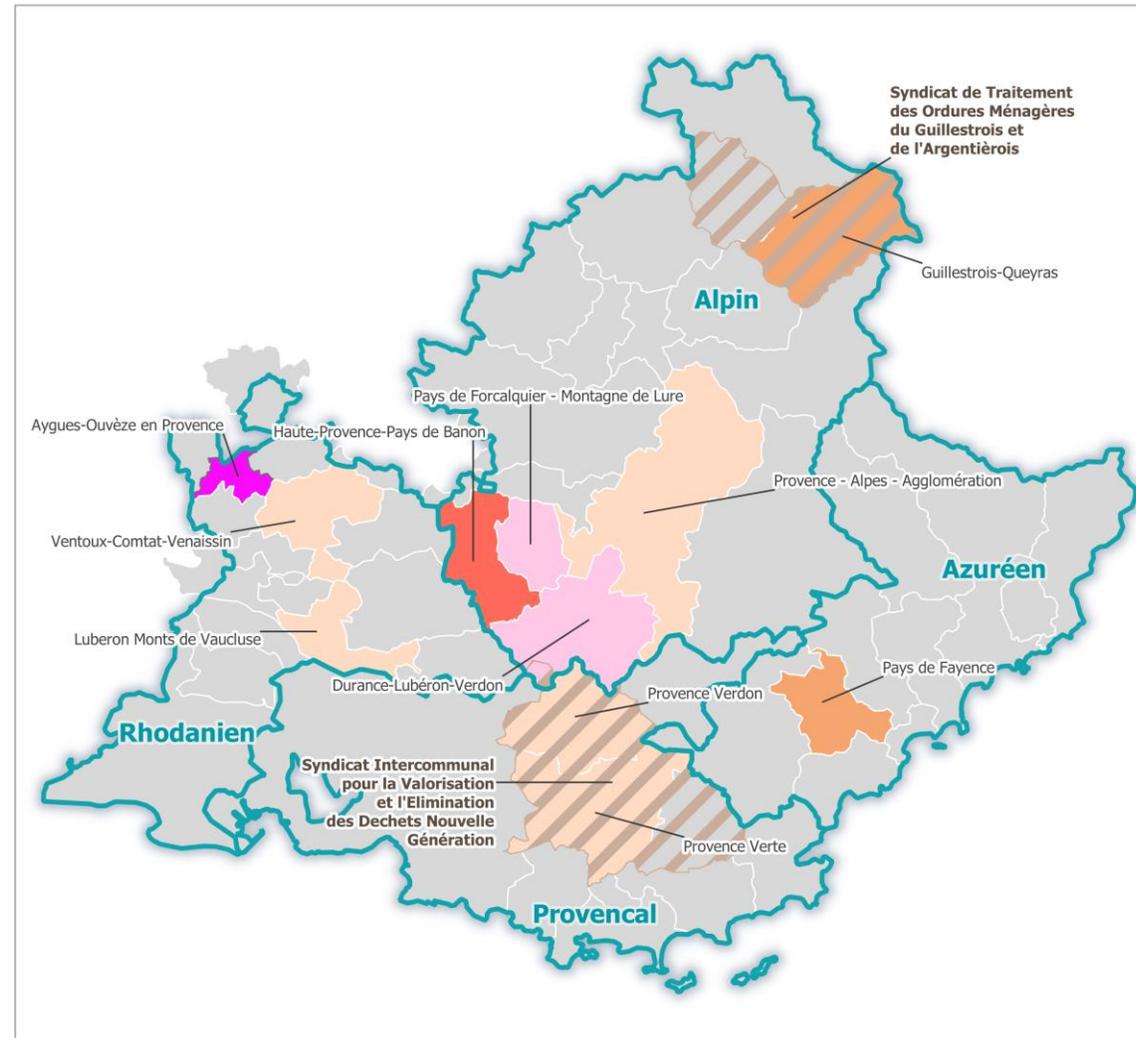
- ▶ Objectif SRADDET en lien avec la LTECV : **1,7 millions d'habitants devront être couverts par la TI en 2025 en Région Sud - Provence Alpes Côte-d'Azur.**
- ▶ Situation de la Région par rapport au reste de la France :



# Contexte actuel

► Plus en détail :

► Grande marge de progression



## Avancement de la mise en place de la tarification incitative - décembre 2021

Bassins de vie du SRADET

### Tarification incitative des EPCI

- Déploiement en cours
- Etudes en cours
- Dossier ADEME déposé
- Voté
- Projet 2022

### Tarification incitative des syndicats

- Etudes en cours



# Dispositifs actuels

- ▶ Axe 2 du **cadre d'intervention du service Economie Circulaire et Déchets**  
« Soutien à la prévention et à la tarification incitative »
  - ▶ Taux d'aide maximum est de 50%, plafonné par projet à 250 000 €.
  
- ▶ **Convention tripartite** (ADEME, CITEO, Région Sud) relative au développement de la tarification incitative sur les départements de la Région
  - ▶ Objectifs : Soutenir financièrement le déploiement de la TI, suivre l'évolution des projets via l'ORD&EC et mobiliser politiquement les élus du territoire régional.



CITEO

# Voyages d'étude 2023 à destination des élus

## ▶ Deux éditions :

- ▶ 9 mars 2023 à la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux [LIEN VIDEO](#)
- ▶ Prochaine édition à l'automne 2023 ... Les informations relatives à cette journée seront bientôt diffusées.

## ▶ Objectifs de ces journées :

- ▶ Aider les élus de Provence Alpes Côte-d'Azur dans leur prise de décision ;
- ▶ Appréhender les aspects pratiques liés à la tarification incitative ;
- ▶ Permettre des échanges entre les élus et lever d'éventuels freins à la mise en œuvre de la tarification incitative



CITEO

Merci,  
pour toute question complémentaire:

→ Contact : Marion Tourniaire, 06 64 44 77 39, [mtourniaire@maregionsud.fr](mailto:mtourniaire@maregionsud.fr)



---

# Clôture du webinaire ORD&EC et REGION SUD

---



---

# Les enseignements clés de ce 46<sup>ème</sup> webinaire

---

# Nos prochains webinaires animés dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE



- Jeudi 13 avril de 9h à 17h - **GT Déchets BTP#9 « Terres et sédiments »**
- Jeudi 4 mai 2023 de 9h à 12h - Atelier#47 en webinaire « **Comment notre tissu industriel peut passer de l'économie linéaire à l'économie circulaire ?** » - Enjeux & Témoignages
- Et à venir :
  - ✓ Juin - Optimisation des **flux logistiques « Déchets et EC »** en région
  - ✓ Septembre - Matinée de **sensibilisation des élus au déploiement de l'économie circulaire sur les territoires**
  - ✓ Septembre - GT Déchets BTP#10 « **Maillage en territoire rural** »
  - ✓ Octobre – « **Comment l'imagerie spatiale participe à la lutte contre les dépôts sauvages ?** »
  - ✓ Novembre – « **Comment mettre en œuvre de nouvelles générations de déchèteries favorisant le réemploi ?** »
  - ✓ Décembre - Présentation des projets **lauréats AAP Vrac et la Consigne en région**

A suivre sur les sites web :

- [www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)
- <https://www.lifeipsmartwaste.eu>
- <https://www.reseau-precip.org/>



# Livrets thématiques, fiches techniques, replay, vidéos, actualités, bonnes pratiques

Améliorer la connaissance  
[www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)



Partage d'expérience  
[www.lifeipsmartwaste.org](http://www.lifeipsmartwaste.org)

Réseau et plateforme collaborative  
[www.reseau-prec.org](http://www.reseau-prec.org)



# Les Contacts Région



- **Chef de Service Economie Circulaire et Déchets**  
[vvolland@maregionsud.fr](mailto:vvolland@maregionsud.fr)
- **Equipe ORD&EC**  
[observatoire-déchets@maregionsud.fr](mailto:observatoire-déchets@maregionsud.fr)  
[cgidel@maregionsud.fr](mailto:cgidel@maregionsud.fr)  
[pepapinot@maregionsud.fr](mailto:pepapinot@maregionsud.fr)  
[bcholley@maregionsud.fr](mailto:bcholley@maregionsud.fr)  
[rdomallain@maregionsud.fr](mailto:rdomallain@maregionsud.fr)
- **Equipe LIFE IP SMART WASTE**  
[adecazenove@maregionsud.fr](mailto:adecazenove@maregionsud.fr)  
[gevrard@maregionsud.fr](mailto:gevrard@maregionsud.fr)  
[mabadie@maregionsud.fr](mailto:mabadie@maregionsud.fr)  
[nviziale@maregionsud.fr](mailto:nviziale@maregionsud.fr)



**Merci de votre  
attention**

